



N° 8
Été
2021
Gratuit

LE SERVITEUR D'AMIENS



Bulletin trimestriel de la Chapelle Saint-Vincent-de-Paul - Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



Mgr NOYER :
« **Nous avons perdu
une bataille** »

EGLISE
Souffrir
plutôt qu'agir ?

FSSPX
Le Rhône se jette
dans le Tibre

VOCATIONS
Entretien avec le
directeur d'Ecône

DOCTRINE
Les perfections
de Dieu



CHAPELLE SAINT VINCENT-DE-PAUL



- **CHAPELLE** : 54, ter rue Jules Barni, 80000 Amiens
- **MESSES** : Dimanche à 8h30 et 10h00
Mercredi, samedi et 1^{er} vendredi du mois à 18h30
CATÉCHISMES, CONFESSIONS : voir la feuille d'annonces
Abbé Gabin HACHETTE, desservant — Tél : 07 69 18 93 19
- **PRIEURÉ** : Prieuré de la Ste-Croix, 50 rue de la Gare, 59170 Croix
Tél : 03 20 89 95 22 — Courriel : 59p.croix@fsspx.fr
Abbé Benoît ESPINASSE, prieur

► LE GRAND SÉMINAIRE D'AMIENS

Au XVIII^e siècle, la vieille maison de la rue Saint-Denis ne suffit plus à la formation des futurs prêtres du diocèse d'Amiens. Un terrain est acheté dans le faubourg de Noyon. Le 16 février 1736, Mgr de la Motte, évêque d'Amiens (1733-1774), pose la première pierre du Grand Séminaire ceint d'un vaste parc. Les bâtiments sont destinés à accueillir 120 jeunes gens dont la formation est confiée aux lazaristes. En décembre 1906, suite à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, séminaristes et professeurs sont expulsés. L'armée occupera ces lieux prestigieux jusqu'en 1995, avant qu'y soit aménagé une résidence privée. La chapelle est inscrite « Monuments historiques ».

► LA CHAPELLE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Suite au concile Vatican II (1962-1965) ont été appliquées dans l'Eglise de nombreuses modifications du dogme et de la liturgie menant à l'abandon progressif de la foi. Des catholiques picards se réunirent et firent appel aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Dès 1978 des messes furent célébrées dans un salon particulier, puis à partir de 1985, rue Daire, à la chapelle du Bon Pasteur. Les fidèles se retrouvèrent en 2007 sans lieu de culte, le prêt des bâtiments par le conseil départemental ayant pris fin. Durant plus de deux ans la messe fut dite à « Notre-Dame-des-Vents », c'est-à-dire dehors dans la rue, tous les dimanches. Cette ténacité fut récompensée par la Providence. En 2012, la Fraternité Saint-Pie X acquiert et restaure la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, qui fut jadis celle du Grand Séminaire d'Amiens. Depuis 2015, la sainte messe y est à nouveau célébrée en latin, dans son rite traditionnel bimillénaire. La communauté paroissiale est desservie par les prêtres du prieuré de Croix (59).



AIDER LE PRIEURÉ ET LA CHAPELLE

LA PÉRENNITÉ DE NOTRE APOSTOLAT DÉPEND DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

- **Le prieuré est habilité à délivrer un reçu fiscal** pour chaque don (y compris les virement automatiques et le denier du culte), il s'obtient sur simple demande et donne droit à une réduction d'impôt de 66 %.
- **Les chèques sont à libeller à l'ordre de " Prieuré de la Sainte-Croix "** et à adresser au prieuré :
Prieuré de la Sainte-Croix — 50 rue de la Gare — 59170 Croix
- **Les virements** se font en faveur de notre compte au Crédit Mutuel :
IBAN : FR76 1562 9026 9900 0407 7614 086 **BIC** : CMCIFR2A

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET QUE DIEU VOUS BÉNISSE !

En couverture : Monseigneur Jacques Noyer (1927-2020), 101^e évêque d'Amiens de 1987 à 2003.



L'URGENCE DE REVIRILISER

On lit dans le Livre des Proverbes (X, 17) que « *la voix de la vie est à celui qui garde la discipline.* » Si cela désigne la discipline idéologique imposée en ce moment par la doxa dominante, on ne voit pas comment celle-ci serait « la voie de la vie ». Féminisme, repentance, promotion de l'homosexualité très sérieusement siglée « LGBTQIA+ », dictature sous prétexte sanitaire, union libre, contraception, PMA, immigrationisme, écologisme radical, dévergondage vestimentaire, anti-spécisme, idéologie du genre, mixité scolaire, décolonialisme et autres folies en apparence si diverses ne sont que quelques-uns des rejets lointains des Lumières, triomphantes depuis la Révolution de 1789. Une conception fautive de l'homme pensé sans le péché originel, celle du « bon sauvage », associée à la négation des droits de Jésus-Christ sur la Cité ont conduit à l'effondrement, à la contre-chrétienté qui nous entoure. De ces germes de mort il ne sort que le chaos, la perte temporelle des nations mais aussi celle éternelle des âmes.

L'un des premiers axes pour retrouver « la discipline » qui conduit sur la « voie de la vie » serait de reviriliser les hommes, chefs naturels dans l'ordre de la Cité et de la famille. Les femmes sont loin d'être exemptes d'une telle œuvre, par leur influence elles y ont une place capitale car ce sont bien « leurs hommes » qui sont méthodiquement éteints. Face à la pression sociale, il y a trois possibilités pour eux : la première consiste à se coucher, se laisser endormir, abdiquer sa liberté, son honneur et sa vertu afin de mener une petite vie tranquille sans lutte, jouissant des innombrables voluptés mondaines dont le monde sait gaver ses victimes. De ce côté, la « voie de la vie » est quittée, il n'y rien à attendre. La deuxième, plus habile, compte ménager les deux plans. Sans renoncer au fond à sa foi ni à sa patrie, on préfère ne jamais faire de vague quitte à avaler des couleuvres. La paix vaut bien un peu d'accommodements, de nos jours il faut savoir lâcher du lest. On peut tomber dans ce piège par faiblesse ou fatigue, manquant d'espérance en Dieu et de combattivité, surestimant les adversaires perçus comme invincibles. Sainte Jeanne d'Arc ranima durant la guerre de Cent ans le zèle des hommes du parti du roi légitime Charles VII, tentés par cette bassesse. Enfin, la dernière option est celle de l'homme viril, celui qui « garde la discipline ». Discipline de la foi, la Tradition intégrale ; discipline de la patrie, le combat pour la Cité catholique - les créneaux ne manquent pas ! -, la continuation de l'héritage de nos ancêtres passant par le rejet de la Révolution sous toutes ses formes ; discipline enfin de la famille en assumant avec estime, intelligence et humili-

té les devoirs de l'autorité patriarcale et maritale. C'est la « voie de la vie » et les mamans ont une responsabilité dans ce domaine : qu'elles épousent des hommes véritables et non des séducteurs instables, qu'elles ne se laissent pas aller à la tendance « mère-poule » qui ferait de leurs enfants des êtres timorés, qu'elles assument avec vigilance et amour leur rôle de reine du foyer en y conviant la pureté, surtout qu'elles aient du respect et de l'admiration pour l'autorité de leur mari afin qu'il soit encouragé et non tenté de démissionner de son poste. La masculinité est trop rare pour qu'on la gâche !

Il est clair qu'à la vue de « l'Eglise conciliaire », la partie de l'Eglise catholique malade du concile Vatican II, on ne peut que faire le lien avec cette dévirilisation générale, avec cet alignement sur les suites de la Révolution. Les femmes y occupent souvent, comme dans le reste de la société, les places qui correspondent aux hommes, voire aux clercs. On y rejette instinctivement l'autorité virile qui affirme net la vérité et condamne l'erreur, alors le cœur vient dominer la raison, le sentiment subjectif cacher le réel. On perd la vision de haut, la vision d'ensemble, pour ne plus voir que les détails superficiels et se laisser subjugué par eux. Plus jamais la guerre ! On ne veut plus de combat, c'est une horreur masculine. En conséquence le mal se répand et, faute d'hommes, on manque de vocations sacerdotales. Plutôt que de redresser la barre, on préfère folâtrer dans des synodes inutiles et s'émouvoir au son de chants d'une pauvreté affligeante qui dénaturent nos églises.

Le « méchant » sera celui qui refuse cette posture si contraire à celle du Christ et des Apôtres, rendant infidèle à la mission de l'Eglise catholique. Pour preuve, la centaine de prêtres allemands qui ont osé bénir sous les projecteurs d'infâmes unions homosexuelles au mois de mai dernier n'ont aucune sanction à ce jour. Pour la Tradition : l'isolement des pestiférés, les anathèmes. L'Eglise dite conciliaire veut pouvoir rêver tranquillement et semble n'avoir que faire d'une « pleine communion » avec les vingt siècles d'Eglise qui la précèdent... Sans état d'âme « gardons la discipline », unique pass salutaire ! ■

ABBÉ GABIN HACHETTE

Sommaire

- 4 Chronique
- 6 Complément sur le sujet
- 8 Souffrir plutôt qu'agir ?
- 10 Le Rhône se jette dans le Tibre
- 20 Mgr Noyer : « Nous avons perdu »
- 26 Entretien avec le directeur d'Ecône
- 29 Les perfections de Dieu

CHRONIQUE

De février à juin 2021



Qu'ils reposent en paix

Quatre prêtres de la Tradition ont été rappelés à Dieu récemment.

Le Père Bernard Lecareux, le lundi 22 février 2021, à l'âge de 87 ans. Ordonné prêtre le 29 juin 1963 par Mgr Pierre Veuillot (évêque coadjuteur) en la cathédrale Notre-Dame de Paris, il fut vicaire à Suresnes puis curé des paroisses de Mérygnay, Sauzelles et Ingrandes, dans l'Indre, jusqu'en 1990. Il fonda en 1970 la communauté de la Transfiguration à Mérygnay, là le rejoignirent des éléments de sa troupe scout de Suresnes qui, plus tard devinrent les premiers prêtres de sa communauté, puis bien d'autres, ainsi que des religieuses. Installée au Bois, la communauté dessert désormais de nombreux lieux de culte.

M. l'abbé Paul Aulagnier, le jeudi 6 mai 2021. Né le 25 mai 1943 et ordonné prêtre par Mgr Lefebvre le 17 octobre 1971, il faisait partie (avec Mgr Tissier de Mallerai, tous

deux sur la photo ci-dessus en 1976) des premiers séminaristes à se mettre sous la direction de notre fondateur à Fribourg. Il a rempli dans la Fraternité Saint-Pie X d'importantes fonctions. Professeur et sous-directeur au séminaire d'Ecône, il fut supérieur du District de France durant dix-huit ans, de 1975 à 1994, et implanta en notre pays nombre de prieurés, d'écoles et d'œuvres (comme la revue et les éditions *Fideliter*) qui constituent aujourd'hui le maillage essentiel de notre apostolat. Il se montra dans sa fonction un chef enthousiaste, paternel, soucieux des vocations. D'abord auprès de Mgr Lefebvre, ensuite auprès de Monsieur l'abbé Schmidberger, enfin auprès de Mgr Fellay, il fut pendant trente ans Assistant général de la Fraternité Saint-Pie X. Il s'en éloigna ensuite à notre vif regret mais garda jusqu'au bout pour Mgr Lefebvre un grand attachement, n'hésitant pas à prendre la plume pour le défendre lorsqu'il le sentait attaqué. Soutien de notre fondateur lors des grandes décisions qui permirent la transmis-

sion du sacerdoce catholique dans la Fraternité Saint-Pie X (la continuation du séminaire en 1970, les ordinations de 1976, les sacres de 1988), nous lui devons une vive reconnaissance pour l'œuvre accomplie en son sein pour la Tradition catholique.

M. l'abbé Régis Babinet, le vendredi 4 juin 2021. Né le 2 novembre 1945, il a été ordonné prêtre à Ecône le 29 juin 1979 par Monseigneur Marcel Lefebvre. Originaire de La Rochelle, il fut nommé d'abord aux États-Unis où il œuvra jusqu'en 1986. Il exerça ensuite son ministère successivement au Mexique, en France (Mantes-la-Jolie), en Australie et en Nouvelle-Zélande. Nommé à Lourdes en 1991, il œuvra ensuite à l'école de Domezain, puis à Nantes, au Pointet, au Brémien et à Marseille, avant de gagner Quiévrain en 2004, puis l'Irlande en 2005. Il résidait depuis l'automne 2016 à la Maison Saint-Ignace de Lourdes.

M. l'abbé Daniel Yagan, jeune prêtre de la Fraternité Saint-Pie X a été rappelé à Dieu de manière inopinée, à la suite d'une pneumonie qui ne semblait pas inquiétante aux yeux des médecins, le lundi 7 juin 2021. Philippin d'origine, il avait été formé au séminaire de Holy Cross, situé à Goulburn en Australie. Il était âgé de 40 ans. Vocation tardive, il avait été ordonné le 5 décembre dernier en Afrique du Sud par Mgr de Galarreta. Il venait donc juste d'accomplir les six premiers mois de son sacerdoce.

Pâques particulières

Pour la première fois depuis 1906, année de la spoliation par la République des bâtiments du Grand Séminaire d'Amiens, l'office des matines a été psalmodié dans la chapelle. En effet, le matin du Samedi Saint une dizaine d'hommes ont pris place pris place dans le chœur à cet effet, accompagnés de fidèles dans les bancs. La veillée pascale débuta cette année à l'aube du dimanche de Pâques, au cours de celle-ci Mlle Mathilde Lavenue reçut la grâce du sacrement de baptême.

Pèlerinage Monfliers-Amiens

Pour la deuxième année consécutive le traditionnel pèlerinage de Pentecôte s'est déroulé en terre picarde, les restrictions sanitaires ne permettant pas la tenue de celui de Chartres. Sous la conduite sûre de notre chef de chapitre, Vianney du Tertre, une trentaine de pèlerins s'élança le samedi 22 mai depuis le sanctuaire de Notre-Dame de Monfliers afin de parcourir, chantant et priant pour l'Eglise et la France, les 60 km qui le séparent d'Amiens. Après le bivouac dans une propriété près de la Somme, les pèlerins repartirent vaillamment le lendemain, quelle joie ce fut d'apercevoir déjà au loin notre belle cathédrale huit fois centenaire ! Arrivés à la chapelle, la messe de la Pentecôte fut l'occasion de demander au Saint-Esprit ses sept dons si précieux.

Confirmations

Mgr de Galaretta a accompli les confirmations pour notre doyenné le samedi 29 mai. Ce sont 50 confirmands qui reçurent l'onction sainte en notre chapelle de Lille, dont plusieurs venus d'Amiens. La veille, Mgr célébra une messe pontificale à l'école de Camblain-l'Abbé puis au repas les élèves de 6e jouèrent, très à l'aise, des scènes du *Malade imaginaire* de Molière.

Les Consolatrices



du Sacré-Cœur en plein essor

Ce vendredi 11 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, onze postulantes ont pris à Albano (Italie) l'habit religieux des Consolatrices du Sacré-Cœur, tandis que deux novices ont fait leur première profession. L'abbé Davide Pagliarani, supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, était le célébrant. Qui sont ces religieuses ? Les Sœurs Consolatrices du Sacré-Cœur de Jésus furent fondées en 1961 par le Père Basilio Rosati, Passioniste, qui, en 1996, un peu avant de mourir, les confia aux soins de l'abbé Emmanuel du Chalendar (FSSPX). La Maison Mère se trouve à Vigne di Narni (Terni) en Italie, à une heure environ au nord de Rome.

Leur journée se déroule entre prière, étude et travail. Les Sœurs s'occu-

pent de l'entretien de la Chapelle, du couvent et du jardin ; de la formation des novices et postulantes; pratiquent la couture, la broderie et la peinture ; enseignent le catéchisme aux enfants, prennent soin des personnes âgées de leur maison de retraite et visitent les personnes nécessiteuses du village. En 2006, la Providence leur a donné un nouvel apostolat en Inde avec un orphelinat. Grâce à l'aide de bienfaiteurs du monde entier, une structure importante fut construite, celle-ci héberge une centaine de personnes. Les Sœurs indiennes se dévouent infatigablement à l'éducation des enfants et des jeunes filles orphelines et au soin des personnes âgées, souvent trouvées sur la route dans un état misérable.

En 2014, quand est arrivée en Italie la première postulante américaine, la Sainte Vierge de Guadalupe fut honorée par l'intronisation de Son image. A partir de ce moment l'afflux de jeunes filles ne s'est plus arrêté et maintenant il y a 45 membres dans toute la Congrégation : 26 professes, 8 novices et 11 postulantes de 7 différentes nationalités. En quelques années les Sœurs ont augmenté d'une manière exponentielle et, vu le peu d'espace à disposition, pour ne pas refuser les vocations, elles ont dû mettre des lits superposés dans les chambres et des lits dans l'ouvroir. Après d'innombrables prières et de longues recherches, saint Joseph leur a fait trouver un ancien couvent de Capucins (construit en 1600), avec 30 chambres et 5 hectares de terrain clôturés. De quoi envisager l'avenir...





COMPLÉMENTS SUR LE SUJET

- Allo ? Pourriez-vous, Monsieur l'abbé, venir donner les derniers sacrements à Monsieur Untel qui est mourant ?

PAR L'ABBÉ **BENOÎT ESPINASSE**, FSSPX (PRIEURÉ DE CROIX)

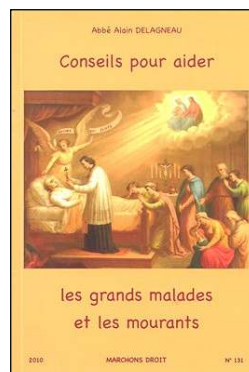
Il est naturel pour un chrétien de s'inquiéter d'assurer à ses proches le secours des sacrements tout au long de leur vie, et spécialement à l'approche de la mort. Hélas, dans notre société submergée par la vague de sécularisation, il n'est pas de famille qui ne se fasse du souci pour l'un de ses membres, ou encore pour un ami, qui s'obstine dans l'incrédulité. Mais heureusement, combien de prêtres pourraient témoigner qu'appelés au chevet d'un moribond par des parents inquiets, ils ont pu réconcilier le pécheur avec Dieu et voir le bon larron s'endormir dans le Seigneur !

Cependant il ne faudrait pas qu'une mauvaise compréhension de la manière dont agissent les sacrements prive de ses fruits cette bonne volonté secourable. Le catéchisme nous l'apprend : les sacrements donnent toujours la grâce *pourvu qu'on les reçoive avec les dispositions nécessaires*. Ne nous disons pas : monsieur l'abbé peut tout ! une fois qu'il se trouve au chevet du frère en souffrance, la partie est gagnée ! Non, il ne pourra lui donner les sacrements que s'il présente des dispositions que le prêtre pourra tenter de susciter par sa parole, par la prière, mais auxquelles il ne pourra pas suppléer si celui auprès de qui on l'a appelé ne veut pas les apporter.

Par exemple, le prêtre ne pourra pas donner l'absolution ni l'extrême-onction à un concubinaire qui refuse de quitter son état de péché. Il ne pourra pas baptiser un adulte inconscient et incapable de communiquer qui n'aurait pas auparavant manifesté une volonté ferme et persévérante de recevoir le baptême. De manière générale, ne pas repousser le rite sacramentel ne suffit pas, il faut le vouloir positivement. Quels seraient les fruits de derniers sacrements reçus du bout des lèvres, sans contrition profonde ?

Ces dispositions nécessaires à la réception des sacrements n'apparaissent pas ordinairement par miracle, elles se cultivent. Que les fidèles aient à cœur de préparer le ministère du prêtre ! Il sera toujours plus facile de convaincre quelqu'un que l'on s'inquiète réellement pour son âme, si auparavant l'on a entretenu avec lui des contacts fréquents, si l'on s'est inquiété de ses difficultés de tous ordres... bref, si notre sollicitude ne cache pas un scrupule de dernière minute que l'on cherche à apaiser, mais exprime une charité continue qui, par amour de Dieu, s'intéresse vraiment à la personne de l'autre. Les vacances et le temps qu'elles procurent peuvent être le moment favorable à la pratique de cette œuvre de miséricorde : je vous les souhaite profitables ! ■

À LIRE



*Conseils pour aider
les malades et les
mourants*
Abbé Alain
Delagneau
Marchons droit
100 pages
10 €



À l'heure de la mort

« Accomplir nos devoirs envers nos pères et nos mères est pour nous une obligation de tous les instants, mais surtout dans leurs maladies graves et dangereuses. C'est alors que nous devons faire le nécessaire pour qu'ils ne soient point privés de la confession et des autres sacrements que les Chrétiens sont tenus de recevoir aux approches de la mort » (*Catéchisme du Concile de Trente*, à propos du 4^e commandement).



Souffrir plutôt qu'agir ?

Devant la crise sans précédent qui secoue l'Église, bien des prêtres souffrent dans leur presbytère et nombre de fidèles supportent en serrant les dents la situation, priant en silence.

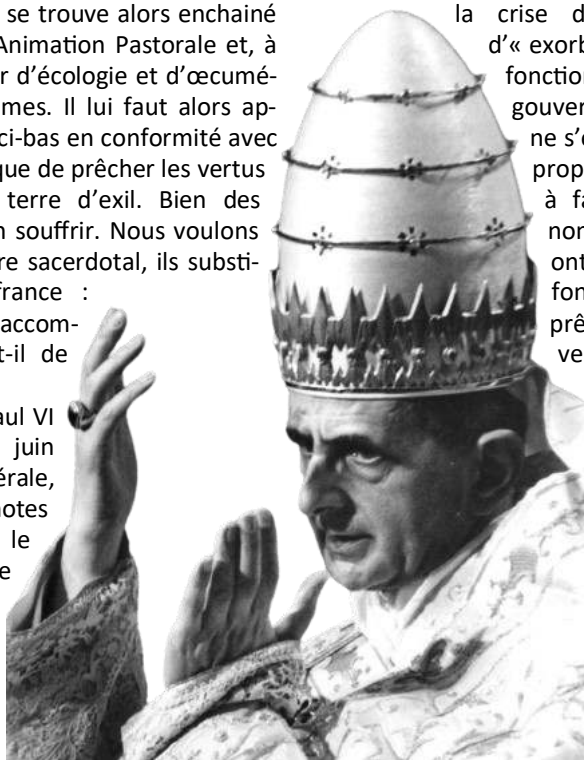
PAR L'ABBÉ FRÉDÉRIC WEIL, FSSPX (PRIEURÉ DE CROIX)

Nous entendons parfois des échos de l'un ou l'autre prêtre de bonne foi qui, trop conservateur aux yeux de sa hiérarchie, est obligé de réduire ses ardeurs apostoliques et d'obtempérer face aux injonctions progressistes. Il se trouve alors enchaîné à la toute puissante Equipe d'Animation Pastorale et, à contrecœur, il lui faut s'occuper d'écologie et d'œcuménisme plus que du salut des âmes. Il lui faut alors apprendre aux âmes à bien vivre ici-bas en conformité avec les maximes du monde, plutôt que de prêcher les vertus célestes au mépris de cette terre d'exil. Bien des prêtres conservateurs disent en souffrir. Nous voulons bien les croire ! A leur ministère sacerdotal, ils substituent un ministère de souffrance : souffrance de ne pas pouvoir accomplir son ministère. Mais suffit-il de souffrir ?

On trouve chez le pape Paul VI une attitude similaire. Le 21 juin 1972, lors d'une audience générale, il révélait une partie de ses notes personnelles : « Peut-être que le Seigneur m'a appelé à ce service [la papauté] non pas pour que j'aie quelque aptitude pour cela, ou pour que je puisse gouverner et sauver l'Église de ses difficultés actuelles [nous soulignons], mais pour que je

puisse souffrir quelque chose pour l'Église, et faire comprendre que c'est Lui, et non les autres, qui la guide et la sauve ».

Romano Amerio, l'auteur du fameux livre *Iota unum* sur la crise de l'Église, qualifie cet aveu d'« exorbitant » : Dieu l'aurait appelé à la fonction papale mais non pour qu'il gouverne. Amerio montre que Paul VI ne s'est pas contenté de ces étranges propos mais qu'il a souvent renoncé à faire acte d'autorité devant les nombreuses déviations graves qui ont jalonné son pontificat. A sa fonction publique de pasteur suprême, le pape substituait ainsi une vertu personnelle : souffrir plutôt que commander. Comme si un père de famille se mettait à désertier son rôle pour exclusivement souffrir les difficultés de sa famille. Difficultés qui ne manqueront d'ailleurs pas de survenir précisément parce que le père abandonne sa fonction. Paul VI cherchait ainsi à « sauver l'Église » non par son action mais par sa souffrance... elle-même due en partie à son inaction.





Beaucoup de prêtres souffrent de la dénâturation du sacerdoce.

Certes, le cas de Paul VI présente une différence de taille par rapport aux prêtres de paroisse : celui-là était dépositaire de l'autorité suprême et donc libre de ses actes, ceux-ci sont empêchés par leur hiérarchie. La question devient donc celle-ci : ne faut-il pas accepter une condamnation, même injuste, avec humilité sans s'opposer ? Saint Thomas d'Aquin lui-même semble l'affirmer.¹ Mieux encore, Notre-Seigneur n'a-t-il pas affirmé : « Je vous dis de ne point résister au méchant ; mais si quelqu'un t'a frappé sur ta joue droite, présente-lui encore l'autre. » (St Matthieu V, 39) N'est-ce pas là le plus méritoire ?

Il y aurait une grave erreur à appliquer cela à notre cas, car les passages cités envisagent une condamnation personnelle. Il est certes méritoire de tendre l'autre joue à celui qui nous insulte personnellement. En revanche on ne doit pas tendre la joue de quelqu'un qui est insulté ! Celui qui voit sa mère insultée et aussitôt lui fait tendre l'autre joue de force n'agit pas en chrétien mais en impie ! Ainsi de notre mère l'Eglise : quand elle est insultée, il est non seulement légitime de la défendre, mais c'est même un devoir. Et ainsi du prêtre qui se voit condamné parce qu'il prêche la foi catholique : ce n'est plus lui qui est visé mais c'est la foi catholique. Ce n'est plus une question de bien personnel, mais une question de bien commun, du salut des âmes.

C'est pourquoi, après Vatican II, nombre de prêtres se sont opposés aux innovations destructrices imposées par leur hiérarchie quitte à subir les condamnations, comme l'abbé Coache, l'abbé Sulmont et bien d'autres en leur temps. C'est évidemment le cas de Mgr Lefebvre en premier lieu. Ils ont voulu accomplir leur ministère « à temps et à contretemps » : « sois vigilant, travaille constamment, fais l'œuvre d'un évangéliste, acquitte-toi

pleinement de ton ministère » (II Tim, IV)

Dans cette situation, si le prêtre doit souffrir, ce n'est pas en abandonnant son saint ministère ou en le frelatant, mais en s'opposant comme il le peut à sa stérilisation forcée. Que n'a pas souffert Mgr Lefebvre de devoir s'opposer à Rome ! C'est là qu'il a été formé, c'est là qu'il a reçu une doctrine solide fondée sur deux millénaires d'intelligence de la foi. Quel déchirement pour lui de se voir condamné par la Rome moderniste parce qu'il mettait en pratique ce qu'il avait appris de la Rome éternelle ! Voilà une souffrance qui ne délaisse pas le ministère mais qui le féconde au contraire. Certes, c'est Dieu qui sauve mais Dieu sauve à travers des hommes dociles à sa grâce, accomplissant leur ministère avec fidélité. ■

1. S.T. Supp, q. 21, a. 4 c. « S'il supporte cela avec humilité, le mérite de son humilité compense alors le dommage de l'excommunication. »

À LIRE



Les batailles du combat de la foi
Abbé Louis Coache
Chiré
326 pages
24,70 €



PAR DON GABRIELE D'AVINO, FSSPX (PRIEURÉ DE RIMINI, ITALIE)

Le Rhône croise le Tibre

« On ne peut pas nier que le fait incontestable de l'influence romaine sur notre spiritualité, sur notre liturgie, et aussi sur notre théologie soit un fait providentiel : Dieu, qui conduit toutes choses, dans sa Sagesse infinie a préparé Rome à devenir le siège de Pierre et le centre de rayonnement de l'Évangile. [...] Nous aimons observer comme les voies de la Providence et de la Sagesse divine passent par Rome et nous en concluons que l'on ne peut pas être catholique sans être romain ». Mgr Marcel Lefebvre, *Itinéraire spirituel*.

Souvent, au seul mot de « Lefebvre », ou pour ceux qui sont plus au fait de la question, de « Fraternité Saint Pie X », viennent immédiatement à l'esprit la révolte, le schisme, les attaques envers le Pape, la désobéissance, l'anarchie doctrinale. C'est une grande erreur, bien sûr, car la Fraternité Saint Pie X ne se définit pas par son opposition à Rome ni par des batailles doctrinales. Ce que l'histoire a montré, et dont nous traiterons dans cet article, est une conséquence de fait, mais la congrégation fondée par l'intrépide archevêque a sa raison d'être bien au-delà des contingences de la crise profonde qui tourmente l'Église depuis cinquante ans ; il est bon de le rappeler, afin de garder à l'esprit que les membres de la FSSPX se sanctifient surtout dans l'exercice de leur sacerdoce, dans la prière, dans la vie commune, dans les fatigues apostoliques. Abstraction faite de la crise (et quand un jour, si Dieu le veut, elle finira), la FSSPX est ce qu'elle est à cause de sa fondation et de ses Statuts : une œuvre de l'Église pour la formation et la sanctification des prêtres.

Cela étant dit, et pour aborder tout de suite la question rhétorique, on ne peut pas comprendre du tout la bataille doctrinale que la Fraternité livre actuellement à l'égard des erreurs du Concile Vatican II si l'on n'a pas une vision claire de la façon dont cette congrégation a été vue au sein de l'Église, ce qu'elle a dû

subir, ce qu'elle a essayé d'entreprendre, dans quelle direction elle est allée chaque fois qu'un choix s'est présenté.

Le sujet n'est pas simple et, disons-le tout de suite, le développement qui va suivre n'est absolument pas exhaustif : nous n'examinerons certainement pas toutes les lettres, toutes les rencontres avec les autorités romaines, mais nous en tracerons les lignes principales pour chercher un « fil rouge » de la pensée et de la praxis de l'Archevêque qui a combattu dans la tempête conciliaire, et des supérieurs qui ont ensuite marché dans ses pas.

Le statu quo

« Le jeudi 22 novembre 2018, l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, s'est rendu à Rome, à l'invitation du cardinal Luis Ladaria Ferrer, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. [...] Au cours de l'entretien avec les autorités romaines, il a été rappelé que le problème de fond est bel et bien doctrinal, et que ni la Fraternité ni Rome ne peuvent l'éluder. C'est à cause de cette divergence doctrinale irréductible que toute tentative d'élaborer

une ébauche de déclaration doctrinale acceptable par les deux parties, n'a pu aboutir depuis sept ans. C'est pourquoi la question doctrinale reste absolument primordiale. Le Saint Siège ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme solennellement que l'établissement d'un statut juridique pour la Fraternité ne pourra se faire qu'après la signature d'un document de caractère doctrinal. Tout pousse donc la Fraternité à reprendre la discussion théologique, bien consciente que le Bon Dieu ne lui demande pas nécessairement de convaincre ses interlocuteurs, mais de porter devant l'Eglise le témoignage inconditionné de la foi. [...] »

Ainsi est rédigé le communiqué de la Maison généralice de la Fraternité daté du 23 novembre 2018. Pour parler simplement, la recherche d'une solution canonique tout court au statut juridique de la FSSPX semble impossible tant que n'est pas résolue la question doctrinale, ce que nous laisse deviner la mention de la reprise des discussions théologiques. Aujourd'hui, notre congrégation est, aux yeux de ses membres, comme déjà aux yeux de son Fondateur, pleinement membre de l'Eglise catholique ro-

maine ; aux yeux des autorités romaines (au « net », s'entend, des innombrables différences de vue entre chacun de ses interlocuteurs) elle est, bien que désormais exempte de toute sanction canonique¹, encore « non en pleine communion », quel que soit concrètement le sens de cette expression.

Ce que nous souhaitons approfondir ici, c'est comment on en est arrivé à cette situation. Sans aucune prétention de rigueur chronologique absolue, nous pensons pouvoir identifier quatre grands moments dans notre récit, en suivant pas à pas le développement des relations ardues et délicates entre nous et Rome.

Le premier moment : la fondation et le *Decretum laudis* (1970-1974)

Il n'y a aucun doute que le début de l'œuvre de la FSSPX fut marqué par la plus limpide et transparente légalité juridique – non que ce point fût un élément de bonté absolue et recherché en tant que tel par Marcel Lefebvre : les faits démontreront que, plus que jamais, c'est la défense de la Foi catholique qui sera le phare qui lui permettra de traverser avec sérénité les plus terribles tempêtes en fait d'accusations et de persécutions – toutefois avant même de savoir ce que la Providence lui réserverait, le courageux prélat ne voulut entreprendre aucune œuvre ecclésiastique sans en avoir d'abord obtenu la permission, comme un véritable fils de l'Eglise le sait bien² ; voici donc que le 1er novembre 1970, il obtint l'érection canonique de la congrégation avec l'approbation des Statuts par l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, S. E. Mgr François Charrière. Il faut ajouter que, peu de temps avant, l'un de ses vieux amis et confrères dans l'épiscopat Mgr Nestor Adam, Evêque de Sion dans le Valais (diocèse dans lequel se trouve Ecône) avait déjà autorisé le déroulement d'une « année de spiritualité » propédeutique aux études ecclésiastiques, précisément au séminaire d'Ecône. Il est évident que l'appui ne serait-ce que d'une petite partie de l'épiscopat ne



Le cardinal Wright et Mgr Lefebvre

pouvait qu'encourager le prélat et ses séminaristes encore peu nombreux, évitant ainsi l'illusion d'un apostolat personnel.

Mais ce n'est pas tout, car le Saint Siège s'intéressa tout de suite à l'œuvre : le 18 février 1971, le Card. Wright, préfet de la Sacré e Congrégation du Clergé, envoya une lettre d'encouragement et d'éloge à la congrégation nouveau-née. Tout, en somme, semblait faire présager le meilleur, face à un murmure diffus (voici à l'horizon les nuages annonciateurs de tempête dans un ciel encore limpide) surtout dans l'épiscopat français contre le « séminaire sauvage », comme il fut défini alors.³

Le deuxième moment : début de la persécution et premières sanctions (1974-1988)

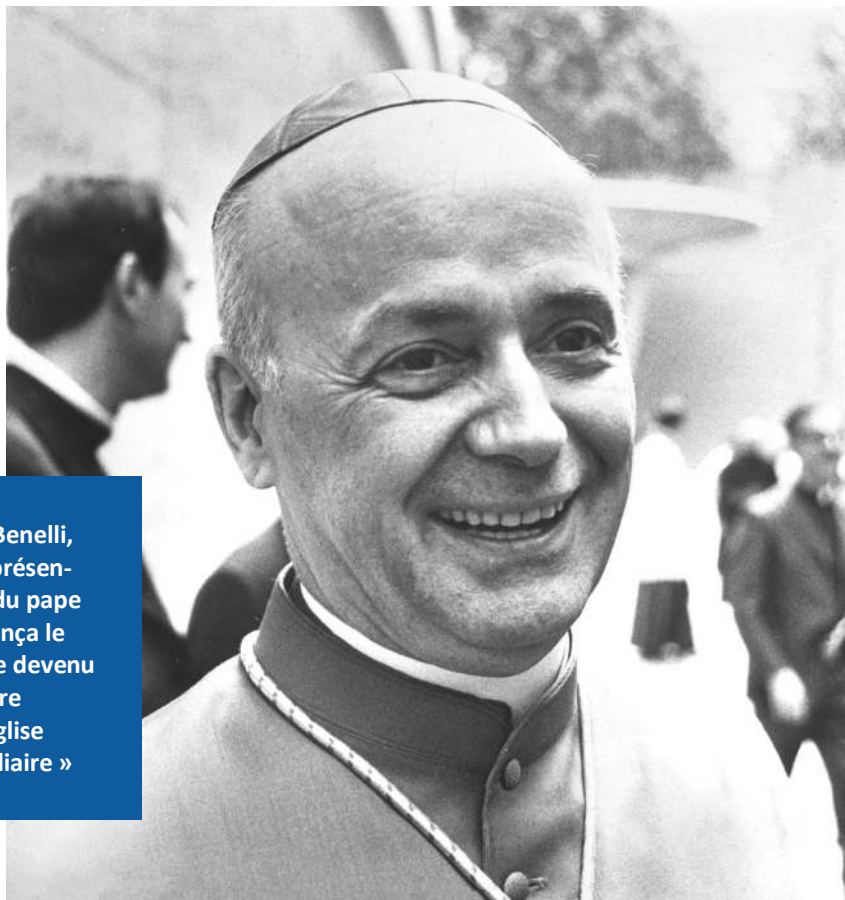
Le murmure de l'épiscopat français fut écouté à Rome, et la préoccupation à l'égard d'un séminaire qui refusait de célébrer les rites du *Novus Ordo Missae* ne put que susciter une réaction officielle de la part des autorités romaines : en

novembre 1974 fut annoncée la visite canonique à Ecône de deux ecclésiastiques, Mgr Descamps et Mgr Onclin, qui après trois jours de discours ambigus aux séminaristes et aux professeurs, laissèrent stupéfaits les membres de la congrégation par les modalités de leur visite, leur comportement et les buts bien peu amicaux de leur venue.⁴ Ces événements aboutirent à l'impérissable, célèbre et toujours actuelle Déclaration du 21 novembre 1974, une sorte de manifeste de la bataille doctrinale de la Fraternité Saint Pie X, qui affirme : « *Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues* ».

Ces paroles enflammées ne jetèrent pas d'eau sur l'incendie,

pour utiliser un euphémisme ; la tempête ne faisait que commencer, et chacun aiguisait ses armes. Mais il est intéressant de noter que Mgr Lefebvre n'avait aucune intention de rompre les relations avec le Saint Siège, et on aurait tort de chercher dans la vie du prélat une telle intention. Quoi qu'il en soit au cours de cette phase, l'Archevêque essaya, en allant à Rome en février et en mars 75, de rencontrer les trois cardinaux chefs des Congrégations des Séminaires, du Clergé et des religieux, qui constituaient une sorte de « commission d'accusation » à son encontre ; le prélat voulait défendre la position de la Fraternité contre les accusations issues de la visite du mois de novembre précédent, accusations qui n'avaient pas été officiellement notifiées et dont il n'y avait pas de trace.

Mais à présent une sorte de conjuration est en marche, et le 6 mai 1975, Mgr Mamie, successeur de Mgr Charrière au siège épiscopal de Fribourg, notifie à Mgr Lefebvre l'acte de suppression de la Fraternité Saint Pie X, qui avait bien été érigée dans le diocèse, mais qui – de l'avis de Mgr Lefebvre lui-même, fondé sur de solides raisons canoniques – ne pouvait être supprimée que par le Saint Siège. Voilà pourquoi le prélat a recours au tribunal de la Signature apostolique, mais sans succès ; il lui est dit que la suppression est le résultat de l'enquête conduite par les cardinaux qui avaient écouté Monseigneur quelques mois plus tôt. Et où étaient les actes de ce « procès » ? Où étaient les enregistrements des entretiens ? Monseigneur les demanda, mais en vain ; il ne les obtint jamais. C'est entre autres pour cela qu'il considéra toujours la suppression de la Fraternité non seulement injuste mais nulle ; et ainsi, courageusement et malgré les invitations de Paul VI lui-même à fermer le séminaire, il continua. Et ses séminaristes le suivirent. Un autre coup dur arrivera l'année suivante, la célèbre année 1976 : après des rencontres et des entretiens répétés qu'il serait trop long de citer, il fut encore intimé à l'Archevêque, au cours de cette année, d'interrompre l'œuvre d'Ecône et d'accepter le Concile qui, comme le lui dira le Pape Paul VI,



Mgr Benelli, le représentant du pape qui lança le terme devenu célèbre « d'Eglise conciliaire »



Palais de la Secrétairerie d'Etat

« sous certains aspects est plus important que le Concile de Nicée ».

Une dernière menace lui arriva le 25 juin, avec une lettre de Mgr Benelli, Substitut à la Secrétairerie d'Etat, lequel lui intimait de *mandato speciali Summi Pontifici* de ne pas procéder aux ordinations prévues pour le 29, pour ne pas encourir les censures prévues par les canons. Benelli lui propose au contraire de trouver une solution pour ses séminaristes, sous réserve, bien entendu, que ceux-ci soient « sérieusement préparés à un ministère presbytéral dans l'authentique fidélité à l'Eglise conciliaire »⁵. Pour la première fois apparaît cette expression bizarre que, d'un côté, Monseigneur refuse en tant qu'ecclésiologiquement erronée (« Je confesse que je ne connais pas l'Eglise conciliaire, je ne connais que l'Eglise catholique », dit-il dans une interview à une radio française le 5 août 1976)⁶ ; mais d'un autre côté il l'emploiera, en partie comme argument *ad hominem*, et en partie pour désigner non pas une église au sens strict, mais un esprit erroné qui s'est introduit jusque dans l'Eglise et qui, ayant infecté sa hiérarchie, semble se confondre avec elle, à l'instar d'une maladie dans un corps, qui ne représente

certainement pas en elle-même ce corps, mais sa dégénérescence clinique.⁷

Quoi qu'il en soit, pour toute réponse aux intimidations du Pontife, le Fondateur de la FSSPX procéda, le 29 juin suivant, aux habituelles ordinations sacerdotales, conscient désormais de l'arrivée imminente des sanctions canoniques ; en effet, le 22 juillet, le Secrétaire de la Congrégation des Evêques lui notifie la suspense *a divinis*, peine qui devait le priver de l'exercice de tout acte sacramentel. Quelle fut la réponse à cela ? Nous pourrions la définir comme une double réponse : sur le plan de la profession de foi publique, le 29 août de la même année, le prélat célébra une messe dans la ville de Lille en France devant sept mille fidèles, ce qui suscita la colère et la stupéfaction à Rome ; ces événements furent connus sous le nom d'« été chaud ». A cette occasion, les paroles du Prélat furent à la fois mémorables et très dures : « *Le mariage entre l'Eglise et la Révolution [...] est une union adultère. De cette union adultère ne peuvent venir que des bâtards. Le rite de la nouvelle messe est un rite bâtard. Les sacrements sont des sacrements bâtards, [...] les prêtres qui sortent*

des séminaires sont des prêtres bâtards [...] ».⁸

Mais encore une fois, il n'y avait pas de volonté de rupture avec le Saint Siège, car on réussit à arranger une rencontre entre Mgr Lefebvre et Paul VI le 11 septembre de cette même année 1976 ; l'idée de Monseigneur, qu'il exprima au Pontife, était de demander que l'on laisse faire « l'expérience de la Tradition » : une façon de parler, bien sûr, puisque la Tradition qui avait duré presque deux mille ans n'avait rien à expérimenter ni à prouver, toutefois cet argument *ad hominem* fut lancé pour créer une brèche dans la mentalité libérale du Pape régnant, mais cette fois encore sans résultat.

Il faudra attendre quelques années pour voir Monseigneur encore une fois aux prises avec une rencontre romaine : le 18 novembre 1978, en effet, il fut reçu en audience par le nouvellement élu Jean-Paul II en qui au début – mais seulement au début – furent placés quelques faibles espoirs de compréhension (étant donné peut-être l'anticommunisme de ce Pape), mais le terrain glissa sur le sujet du Concile « compris à la lumière de la Tradition », selon l'invitation du

Le cardinal Ratzinger fut préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avant de devenir pape sous le nom de Benoît XVI.



même Jean-Paul II ; cette phrase, que Monseigneur voulait pouvoir orienter dans une sens doctrinalement correct (comme il le disait lui-même : rejeter ce qui est erroné, conserver ce qui est juste, interpréter dans un sens traditionnel les passages ambigus) se révéla avec le temps un procédé dangereux, car il était de plus en plus clair que l'ambiguïté de certains passages du Concile (au-delà de ceux qui étaient manifestement erronés et – au moins – proches de l'hérésie) était voulue et non accidentelle. Il y eut donc de moins en moins de sens à essayer de « forcer » les notions ambiguës du Concile dans le bon sens, puisqu'il apparaissait avec évidence que celles-ci étaient là volontairement ; du reste Monseigneur n'effectua jamais concrètement ce « forçage ».

Mais la situation canonique de la Fraternité (étant donné aussi son « inquiétant » développement dans le monde) continuait à tenir les organes du Saint Siège sur des charbons ardents, et Monseigneur dut se soumettre à un nouveau processus, cette fois devant le Saint Office, en janvier 1979⁹, processus au cours duquel Monseigneur demanda à Rome un statut juridique officiel, une reconnaissance canonique, pour pouvoir continuer son œuvre sans persécutions, et aussi la visite d'un

cardinal ; le tout, bien entendu, lui fut refusé.

Pendant ce temps-là les années passaient et l'Archevêque se voyait vieillir, et un souci pressant en vint même à lui faire perdre le sommeil : comment l'œuvre de la Fraternité allait-elle continuer après sa mort ? Il ne voyait qu'une seule solution : s'assurer une succession dans l'épiscopat pour pouvoir continuer à ordonner des prêtres selon la tradition de l'Eglise, but principal de la Fraternité Saint Pie X. Les négociations qui suivirent avec le Saint Siège et les nombreuses rencontres qui se succédèrent eurent lieu dans ce but. On arriva ainsi au fatidique printemps 1988, pendant lequel fut finalement mis au point un brouillon de reconnaissance canonique de la part du Saint Siège, représenté dans cette phase par le Card. Joseph Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Le protocole d'accord prévoyait la pleine réconciliation de la Fraternité avec le Saint Siège, et aussi la concession d'un évêque pour la Fraternité, mais à une date non encore définie. Toutefois les jeux semblaient faits, et on attendait impatiemment de tous côtés la reconnaissance juridique de la Fraternité : le 5 mai 1988, au prieuré d'Albano, eut lieu la signature du protocole d'accord avec le Saint Siège, et la question

sembla définitivement résolue. Cette nuit-là, Monseigneur dormit très peu, et le lendemain matin il arriva tard au petit déjeuner.

Troisième moment : la rupture et les excommunications (1988-2000)

La nuit, on le sait, porte conseil, et le fait que la consécration d'un évêque ne fût pas prévue à une date précise (un évêque choisi par qui ?) troublait beaucoup Monseigneur, qui, après avoir prudemment réfléchi, fit marche arrière et écrivit au Card. Ratzinger en lui signifiant un *ultimatum* pour la communication de la date des consécrations épiscopales ; le cardinal répondit que cela allait prendre encore du temps, mais cela mena inévitablement à la rupture des tractations : l'« accord » avait sauté.

La prudence de cette marche arrière fut prouvée par le fait qu'au cours d'entretiens ultérieurs avec le Cardinal, l'hypothèse d'une date pour le sacre d'un évêque était toujours davantage repoussée, et Monseigneur n'était pas certain qu'en réitérant la signature d'un protocole, il aurait obtenu un ou plusieurs évêques pour la Noël de cette année. A la fin la décision finale de Monseigneur fut annoncée : « Je

procèderai moi-même aux consécrations épiscopales ». Et la date fut annoncée : le 30 juin 1988.

Cette nouvelle, évidemment, ne plut pas du tout à Rome qui, bien loin de se sentir ainsi « déchargée » du problème, craignait fortement que l'opposition interne du monde traditionaliste, avec de nouveaux évêques qui assureraient la succession de Mgr Lefebvre, ne se poursuive après la mort du prélat, et c'était assurément une fausse note, étant donné que, comme l'avait affirmé Mgr Lefebvre lui-même en septembre 88, l'intention de Ratzinger et du Saint Siège n'était certainement pas de favoriser la Tradition en lui accordant des privilèges, mais bien de lui tendre un véritable piège en la mettant en cage dans leur univers moderniste.¹⁰

Quoi qu'il en fût, à la veille des sacres Monseigneur reçut la visite d'un envoyé de la Nonciature de Berne qui voulut in extremis le faire changer d'avis. Rien à faire, les dés étaient jetés et l'Archevêque ne céda pas. Le lendemain matin, des milliers de fidèles et des centaines de prêtres, rassemblés sur la pelouse d'Ecône devant la célèbre tente, assistèrent à l'*opération survie* de la Fraternité ; survie qui fut aussi, disons-le sereinement, celle de la Messe de toujours, de la Tradition, et, ajouterons-nous sans scrupules – l'avenir nous donnera raison – celle de la Sainte Eglise. Laquelle, depuis ce matin du 30 juin 1988, avait désormais quatre nouveaux évêques, LL.EE. Mgrs Fellay, Tissier de Mallerias, de Galarreta, Williamson.

Le lendemain matin, comme prévu, le bureau de presse du Saint Siège déclara que Mgr Lefebvre et ses quatre nouveaux évêques encourageaient *ipso facto* l'excommunication *latae sententiae* prévue par le code de droit canonique, lequel prévoit aussi que l'on n'encourt aucune sanction lorsqu'on agit, dans ce cas comme dans tous les autres prévus par les canons, pour des raisons de grave nécessité même seulement présumée. Telle est en effet la raison canonique pour laquelle la Fraternité a toujours rejeté ces excommunications comme invalides, alors que le motif théologique, plus important encore, se trouve dans l'état de nécessité de sauvegarder le sacerdoce catholique menacé par le modernisme.

Mais les manœuvres de Rome ne s'arrêtèrent pas là, et une autre barrière fut dressée dans le but (jamais atteint) d'étouffer la révolte présumée et isoler Mgr Lefebvre : le 2 juillet, le Pape Jean-Paul II institua la commission *Ecclesia Dei* par un Motu proprio, pour rassembler les prêtres et les fidèles qui voulaient maintenir les traditions liturgiques anciennes tout en restant « en communion » avec le Saint Siège : ce fut, en pratique, la naissance de la Fraternité Saint Pierre.

Puis une chape de silence tomba sur cette épineuse question,

et les rapports entre la Fraternité et le Saint Siège, en toute logique, s'arrêtèrent complètement. L'évêque défini par Rome comme « schismatique » mourut le 25 mars 1991, tandis que la congrégation qu'il avait fondée continuait de se développer dans le monde entier ; pendant plusieurs années, avec la Fraternité conduite par l'abbé Franz Schmidberger puis par Mgr Fellay, il n'y eut pratiquement plus de rapports officiels entre les deux parties, jusqu'à l'année jubilaire 2000.

La reprise des discussions et les propositions canoniques (2000-2018)

A l'occasion du Jubilé, après deux années de négociations, la Fraternité réussit à obtenir de pouvoir prier avec les fidèles venus de toutes les parties du monde dans la Basilique Saint Pierre ; ce fut là une belle occasion de montrer au monde l'attachement de la congrégation et du monde traditionaliste au siège de Pierre, sur les traces de la « romanité » tant voulue par son Fondateur. Mgr Fellay, Supérieur Général depuis 1994, conduisit le pèlerinage au cœur de la chrétienté.

La maison de la Fraternité à Albano est aux portes de Rome et voisine de Castel Gandolfo, lieu de résidence des Papes.



Ce fut l'occasion de reprendre les échanges diplomatiques avec Rome, représentée cette fois par le Card. Castrillon Hoyos, responsable de la commission *Ecclesia Dei* ; pour résumer ces quatre années de relations, rien ne bougea de fait, et la reconnaissance juridique de la Fraternité au sein de l'Eglise était toujours subordonnée à l'acceptation du Concile Vatican II, véritable nœud de la question depuis toujours.

En 2005, le Joseph Ratzinger qui avait contribué au premier chef à l'excommunication de Mgr Lefebvre monta sur le trône pontifical, et accepta de rencontrer Mgr Fellay en août de cette année, probablement en souhaitant, comme il l'avait dit quelques années plus tôt dans un de ses livres, que « [...] se referme la blessure ouverte avec le mouvement des lefébristes ». Le Pape allemand souhaitait assurément quelque chose, car il promulgua le 7 juillet le célèbre Motu proprio *Summorum Pontificum* par lequel il libérait en partie la Messe ancienne¹¹, définie « jamais abrogée », même si elle était considérée comme forme extraordinaire par rapport à la forme ordinaire qui, cela va de soi, était celle du *Novus ordo Missae*.

Mais le parcours de rapprochement était en quelque sorte en action, et la nécessité d'entrer pour la première fois dans un débat théologique officiel avec le Saint Siège comportait deux présupposés, sur demande explicite des supérieurs de la Fraternité : la liberté pour la Messe de toujours (obtenue, même sous la modalité boiteuse que nous venons d'énoncer, avec *Summorum Pontificum*) et la suppression des sanctions canoniques qui pesaient depuis des années sur la congrégation. Cela aussi fut accordé, et là aussi de façon non pleinement satisfaisante : le 21 janvier 2009, en effet, une lettre du Préfet de la Congrégation des Evêques levait les excommunications des quatre évêques de la Fraternité, faisant cesser leurs effets juridiques, tout en souhaitant (de façon canoniquement contradictoire) « la réalisation de la pleine communion avec l'Eglise de toute la Fraternité Saint Pie X ». Quoi qu'il en soit, après la courte paren-



thèse du célèbre « cas Williamson », commencèrent les discussions doctrinales tant attendues entre les deux parties : pour la Fraternité Saint Pie X, l'équipe était composée de Mgr de Galarreta et des abbés de Jorna, Gleize et de la Roque ; pour le Saint Siège il y avait Mgr Guido Pozzo et les pères Charles Morerod, Ocariz et Becker. Les discussions, avec des rencontres bimestrielles, durèrent environ deux ans, au terme desquels commença la longue série d'échanges de préambules doctrinaux et de propositions de solutions canoniques, renvoyées pour modifications de part et d'autre jusqu'à fin 2017 ; mais en substance, la question doctrinale ne fut de fait

nullement résolue, en ce sens que, une fois exprimées les positions réciproques, on se rendit compte « officiellement » que ces positions étaient et sont inconciliables : d'un côté la FSSPX affirme que l'esprit général du Concile Vatican II, ainsi que différents points particuliers, sont contraires à la Foi catholique exprimée par le Magistère éternel ; de l'autre le Saint Siège affirme que l'assemblée conciliaire étant en quelque sorte l'expression du Magistère de l'Eglise, elle ne peut errer, et qu'il ne peut donc, par principe comme dans les faits, rien s'y trouver de contraire à la Foi. Comme on le voit, on est à un point de non-retour.



Les relations de la Fraternité Saint-Pie X avec Rome ont pour but ultime le plein rétablissement de la Tradition dans toute l'Eglise.

Sur le plan de la Doctrine, la question s'arrêtait là ; mais les discussions continuèrent, et on se concentra surtout sur des essais de reconnaissance canonique pour la Fraternité Saint Pie X. Il serait trop long de parcourir ici l'histoire de ces documents, mais il suffira de dire que la chose continua pendant toute l'année 2012, année où l'on arriva à un pas de cette reconnaissance. Le texte sur lequel on travaillait pendant le mois d'avril semblait pouvoir mettre d'accord les deux parties, mais cette fois ce fut le Pape Ratzinger qui bloqua les discussions sur un texte déjà problématique en

soi, en rapport avec la liberté religieuse ; pour le Pontife il n'y avait pas encore assez d'acceptation – et celle-ci était nécessaire – de tout le Concile Vatican II, argument irrecevable pour la Fraternité. La discussion, encore une fois, s'enlisa.

L'année 2013 fut celle de l'élection du Pape François au siège pontifical ; un événement qui semblait devoir faire cesser définitivement toute perspective de reconnaissance canonique. Au contraire, étonnamment, le Pape n'interrompit pas les rapports avec la Fraternité, mais au contraire, peut-être parce qu'il la considère comme une « péri-

phérie existentielle » (comme le supposa Mgr Fellay), il ne dédaigna pas de rencontrer personnellement les supérieurs de la Fraternité, et à faire continuer, bien que de manière informelle, les discussions avec la commission *Ecclesia Dei*.

Deux grands événements semblèrent d'ailleurs faire avancer les choses dans la direction d'une reconnaissance canonique définitive : en 2015, à l'occasion de l'indiction du Jubilé de la miséricorde, le Pape accorda à tous les prêtres de la Fraternité Saint Pie X la possibilité d'absoudre valablement et licitement les fidèles qui s'adresseraient à elle¹² (chose dont la Fraternité n'a jamais douté avoir le droit de faire, en raison du grave état de nécessité, de même qu'elle a toujours agi de fait en administrant ce sacrement sans aucune limite). Le second événement fut la concession à la congrégation de la possibilité pour ses prêtres d'être délégués par l'autorité diocésaine pour la célébration des mariages¹³ : ici aussi en raison de la nécessité grave, la Fraternité a pendant des années administré le sacrement de mariage. Il faut dire toutefois que, à partir du moment où accepter cette concession ne met aucunement en doute la profession de Foi¹⁴, la possibilité de recevoir la délégation pour l'assistance aux mariages constitue un avantage, aujourd'hui, pour les fidèles de la FSSPX.

Il faut toutefois ici préciser un point : on a parlé sans trop de distinctions de Fraternité Saint Pie X et de Saint Siège, mais si d'un côté, comme il est logique de le supposer, il n'y eut pas toujours une pleine unité d'intentions entre les membres de la congrégation de Mgr Lefebvre (la question de la reconnaissance canonique suscita beaucoup de perplexité chez certains et même des tensions entre prêtres membres et fidèles), il ne faut pas croire non plus que Rome est un monolithe, qu'il y a dans le Saint Siège une absolue concordance de vues dans les tractations avec la FSSPX. Des âmes différentes, des conservateurs et des progressistes, des divisions internes entre les conservateurs eux-mêmes ont rendu très difficile le travail de la Maison



La question doctrinale reste absolument primordiale.

généralice de la Fraternité : très souvent on ne savait pas réellement à qui on avait affaire. On eut la preuve finale de cette dimension au printemps 2017 : alors que les propositions d'une reconnaissance canonique continuaient à s'accumuler sur les tables respectives et à être discutées dans le détail, l'intervention du Cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, fit s'évanouir tous les doutes. La lettre qu'il envoya à Mgr Fellay au mois de mai contenait l'alternative suivante : soit la Fraternité Saint Pie X reconnaissait la pleine légitimité du *Novus Ordo Missae*, ainsi que tous les enseignements du Concile Vatican II, soit toute reconnaissance canonique serait définitivement et catégoriquement exclue.

Immédiatement, depuis les couloirs des sacrés palais, quelques prélats s'empressèrent d'informer oralement les supérieurs de la Fraternité que cette lettre était « un vieux papier » et qu'elle n'était donc pas digne de considération ; certains voulurent croire à ces bruits de couloir contre l'évidence toutefois du fait que la voix du Card. Müller (et pas seulement sa voix, puisqu'il s'agissait d'une lettre écrite et si-

gnée) est en quelque sorte la voix même du Pape. Donc, officiellement, Rome avait parlé : soit le Concile, soit rien. Comme en 1988. Comme en 1976. Du reste, Mgr Fellay considéra cet acte comme un « retour à la case départ », et pendant un moment on n'en parla plus.

L'été 2018 vit, avec le Chapitre général, le changement des supérieurs de la Fraternité Saint Pie X : l'abbé Davide Pagliarani fut élu Supérieur Général, avec pour assistants Mgr de Galarreta et l'abbé Bouchacourt. A partir de novembre de cette année, les nouveaux supérieurs rencontrèrent le Cardinal Ladaria, nouveau préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (successeur de Müller) ; le résultat de cette rencontre fut le communiqué dont nous avons donné un extrait au début de cet article.

Conclusion

L'histoire de la Fraternité Saint Pie X, avons-nous dit en commençant, est l'histoire de ses rencontres avec le Saint Siège ; nous pourrions toutefois ajouter que c'est l'histoire de sa fermeté doctrinale, de sa constance à suivre la ligne tracée par son Fondateur, et donc de sa fidélité absolue au Magistère de l'Eglise de toujours et du refus du nouveau magistère de l'église conciliaire qui, à vrai dire, ne peut pas être considéré comme un véritable magistère. Encore une fois le problème, en 2020 comme au temps de Mgr Lefebvre, est et demeure doctrinal.

La Providence, disions-nous au début, a guidé notre congrégation pendant 50 ans et, nous l'espérons, continuera de le faire sans l'abandonner. Comme son Fondateur en avait l'habitude, la Fraternité ira à Rome chaque fois que celle-ci l'appellera ; mais elle y ira surtout pour témoigner de la Foi, car elle est consciente que c'est sa mission, fût-ce au prix de sanctions canoniques, fût-ce au prix d'un isolement apparent dans le panorama ecclésial. Pour une authentique profession publique de la Foi catholique de toujours, la Fraternité est toujours prête à n'importe quel sacrifice. ■

Source : Courrier de Rome n° 635.

Notes

1. Voir le décret de levée des excommunications du 21 janvier 2009 par le Pape Benoît XVI.
2. N'oublions pas en effet que pendant des années, et même pendant des décennies, Mgr Lefebvre avait servi le Saint Siège dans diverses et importantes charges, entre autres diplomatiques, dans des pays de mission et à la tête de la congrégation des Pères du Saint-Esprit, rôles qui lui permirent d'acquérir une grande expérience en fait de fondations d'œuvres ecclésiastiques.
3. Voir les événements racontés dans B. Tissier de Mallerai, *Marcel Lefebvre : Une Vie*, Ed. Clovis.
4. *Ibidem*, op. cit.
5. Op. cit.
6. Vidéo disponible sur internet (YouTube).
7. Voir l'excellent article de l'abbé Jean-Michel Gleize sur ce sujet, publié en français dans le *Courrier de Rome* n° 363 de février 2013.
8. B. Tissier de Mallerai, op. cit.
9. Op. cit.
10. Conférence de Mgr Lefebvre rapportée dans *Fideliter*, n° 66 (septembre-octobre 1988), pp. 12-14.
11. Nous évacuons ici le mythe de la bonté intrinsèque de *Summorum Pontificum* comme acte de pleine adhésion du Pape à la Tradition. La satisfaction initiale de voir finalement reconnue la liberté à la Messe ancienne disparaît dès qu'on lit la Lettre du Pape aux évêques du monde datée du même 7 juillet : il y affirme qu'au fond, adhérer au rite ancien de la Messe est la même chose qu'adhérer au nouveau car ce sont deux expressions de la même *lex credendi* ; en outre, la condition indispensable pour pouvoir la célébrer est, paradoxalement, de reconnaître la bonté du *Novus Ordo* (« Evidemment, pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres », lit-on dans cette lettre). En pratique, les seuls à ne vraiment pas pouvoir célébrer cette Messe seraient ces prêtres qui le feraient en raison d'une authentique motivation doctrinale, c'est-à-dire le refus du *Novus Ordo* : par exemple les prêtres de la Fraternité Saint Pie X...
12. Lettre du Saint Père François au Président du Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Evangélisation, à l'occasion du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, 1er septembre 2015.
13. Lettre de la Commission Pontificale « *Ecclesia Dei* » aux Ordinaires des Conférences Episcopales concernées au sujet des permissions pour la célébration de mariages de fidèles de la Fraternité Saint Pie X.
14. L'argumentation de ceux qui voient dans l'acceptation de ce document une adhésion au nouveau Code de Droit Canonique ou même à Vatican II est erronée : le Saint Siège n'accorde à la FSSPX aucune juridiction (que les époux ont, comme l'on sait, au moment de l'échange des consentements) mais seulement une délégation pour assister aux mariages, ce qui est bien différent.

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

**les 30, 31 octobre
et 1^{er} novembre
2021**

Messe d'ouverture à 14h30
le samedi 30 octobre
à la basilique Saint Pie X

Organisation

École Saint Michel Garicoïtz
Château Oihenartia
64120 ETCHARRY
64e.etcharry@fsspx.fr

Inscription malades et bénévoles

02.40.06.51.68

Hébergement

Consulter la liste des hôtels
A partir du 1^{er} septembre :
christroilourdes@gmail.com
07.81.72.55.55

L'ÉGLISE OCCUPÉE

Saint Pie X avait parfaitement cerné le danger inédit pour l'Église que représentait le modernisme lorsqu'il le condamna et le démasqua en 1907 dans son encyclique *Pascendi*. L'hérétique classique, Arius, Nestorius, Luther, même s'il a quelque velléité de rester dans l'Église catholique, fait tout ce qu'il faut pour en être exclu : il combat à visage découvert la vérité révélée dont le dépôt vivant est gardé par l'Église. L'hérétique, ou plutôt l'apostat moderniste, rejette consciemment la doctrine de l'Église, mais il nourrit la volonté de rester dans l'Église, et il prend les moyens qu'il faut pour s'y maintenir ; il dissimule, fait semblant, dans l'espoir de transformer l'Église de l'intérieur.

Pour le moderniste, ainsi que le nom le dit, la religion est essentiellement moderne. Elle ne domine pas le temps, elle est immergée toute entière dans les aventures de l'humanité en marche. Pas de révélation, donnée une fois pour toutes, enseignant les mystères divins. Pas de sacrifice ayant mérité la grâce une fois pour toutes. Pas de testament nouveau et éternel. Mais une évolution indéfinie. C'est en ce sens que la religion est dite moderne. La religion catholique, pour le moderniste, est purement et simplement humaine ; non pas reçue de Dieu dans une initiative infiniment miséricordieuse, par la Révélation définitive et la grâce plénière du Seigneur Jésus. Lorsque le moderniste prononce les vocables chrétiens : intervention divine, révélation ou grâce, il ne les entend pas dans le sens chrétien. Il les réinterprète, les réduisant avec beaucoup d'astuce à ne pas dépasser l'humain. Dieu n'est pas transcendant.

Le modernisme du temps de saint Pie X et le modernisme actuel diffèrent sur beaucoup de points. Toutefois l'essence est identique ; les variations ne portent pas sur l'essentiel. Un principe est immuable : la religion doit être moderne. Un procédé est invariable : se déguiser pour rester dans l'Église et la changer du dedans. Comment expliquer que le virus ait pénétré si avant dans l'organisme ? On peut énumérer trois raisons principales : premièrement l'imposture de Vatican II, le seul de tous les conciles qui ait refusé d'être doctrinal ; deuxièmement l'occupation progressive des charges les

plus élevées par des prélats modernistes ; troisièmement la débilité de la vie théologique dans tout le peuple chrétien, en commençant par la tête. Un concile qui a trahi, certains prélats qui ont trahi, un peuple chrétien incapable de résister à la trahison, parce qu'il était spirituellement débilité. Voilà, en partie du moins, ce qui s'est passé. De toute façon, il faut surtout nous dire à nous-mêmes, et nous dire en vue de nous rapprocher de Dieu, que s'il y avait eu dans l'Église une foi et une ferveur plus profondes, en particulier s'il y avait eu chez les évêques et les prêtres un sens plus chrétien de la Messe, le modernisme n'aurait pas aussi facilement investi en tout lieu la sainte liturgie.

Existe-t-il un remède ? Pour sûr, il existe. Un et même plusieurs. Le mal n'est pas incurable, puisqu'il est de foi que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas (Matth. XVI, 18). Mais cette fois-ci le mal a grandement pénétré dans la hiérarchie elle-même. Tant que la hiérarchie n'aura pas éliminé le poison qui l'infecte, le remède ne peut être que partiel et limité. Sans doute ce n'est pas de la hiérarchie toute seule, ce n'est pas non plus du chef tout seul que viendra le remède. Le corps en tous ses organes doit se débarrasser du poison. Il reste qu'une guérison d'ensemble réclame que la tête retrouve la santé. La question du chef est posée à cause des effrayantes innovations dans tous les domaines. Le chef n'ayant d'autorité légitime que dans les limites de ce qui reste conforme à la tradition apostolique, non de ce qui la contredit sournoisement, il s'ensuit que l'obéissance au chef sera contenue dans les mêmes limites. Et voilà pourquoi la question du mauvais chef, posée à la conscience du fidèle, ne demeure pas sans issue. Une double condition s'impose pour résister au modernisme : d'abord, il faut méditer sans cesse la doctrine et les rites traditionnels en vue de les tenir tels qu'ils sont, loin de les infléchir et de les déformer ; ensuite vivre uni à Dieu de sorte que le témoignage que l'on rend de la foi catholique, la ferme attestation que l'on porte, soit un effet de l'amour. ■

PÈRE ROGER-THOMAS CALMEL, o.p.

Source : Résumé de la préface du P. Calmel au *Catéchisme sur le modernisme* du P. Lémius, Forts dans la Foi, 1974.

« Nous avons perdu une bataille »

Décédé il y a un an, Mgr Jacques Noyer (1927-2020), 101^e évêque d'Amiens (1987-2003), livre dans un ouvrage posthume *Le goût de l'Évangile* son dernier témoignage.

PAR L'ABBÉ **GABIN HACHETTE**, FSSPX

Jacques, Moïse, Eugène Noyer est né le 17 avril 1927 au Touquet (Pas-de-Calais) où ses parents étaient blanchisseurs, rue de Londres. Avant de s'installer là, sa famille appartenait à un village qui, comme tant d'autres, « étaient fiers d'une pratique religieuse quasi unanime. Le curé y avait plus d'autorité que le maire. L'instituteur, « ch'clerc » comme on disait parfois, jouait de l'harmonium à la messe du dimanche. Pourtant mes parents avaient quitté le village pour la ville, qui ne leur offrait plus un cadre aussi assuré pour leur vie chrétienne. » L'enfant Noyer trouvera dans cette petite ville les premiers ingrédients qui vont influencer sa jeune âme. De son aveu, ses parents commerçants vont y prendre une triste habitude, espérant ainsi favoriser leurs affaires. Ils apprennent à Jacques « à sourire au client quels que soient ses propos. Dès mon enfance, ajoute-t-il, ma pratique religieuse refusait d'être un combat. Je souffrais de ce que l'école libre que je fréquentais me coupât des copains de l'autre école [...] j'ai appris à ne jamais faire de la foi chrétienne une rupture dans la cité. »

Malgré cette atmosphère familiale teinte d'un peu de respect humain, l'enfant du Touquet reçut une éducation catholique tout à fait traditionnelle, « ce qu'on me disait de l'Église me rendait fier d'en faire partie. J'avais du respect et de l'admiration pour les prêtres. J'avais sur le chemin du catéchisme et des sacrements avec joie [...]. Les récits enflammés des missionnaires de passage racontaient comment des peuples lointains et inconnus

recevaient la présence de l'Église. L'histoire de l'Église dessinait le progrès fulgurant de son expansion, comment elle avait résisté à toutes les attaques, comment elle avait vaincu tous ses ennemis. » On sent presque, à travers quelques pointes d'ironie à l'encontre du Pape Pie XII, de la nostalgie lorsqu'il évoque ses pieux souvenirs de jeunesse : « On me racontait la vie de Jésus et on m'invitait à prier Marie [...] C'était l'Église qui me donnait Jésus dans l'hostie. C'était elle qui me disait qu'il était le Fils de Dieu. C'était elle qui proclamait sa puissance en chantant « Christus vincit, Christus regnat » dans les processions. C'était en elle que je devais croire pour avoir la vie éternelle. »

L'Église de De Gaulle

Jacques est un jeune garçon de 13 ans lorsque survient la débâcle de l'été 1940, en quelques jours les Allemands déferlent sur la France dont les armées sont écrasées avec une rapidité stupéfiante. Puis vint l'Occupation avec toutes les misères matérielles et morales qu'elle comporte, « il fallait apprendre à se méfier de tout et ne plus faire confiance à personne. Les murs ont des oreilles, alors tais-toi ! Même en famille : ne dis rien à ta tante ! Ce cousin est un traître ! » Les autorités ecclésiastiques sont à ce moment majoritairement loyales envers le gouvernement du maréchal Pétain à qui les députés de la III^e République ont transmis légalement les pleins pouvoirs, trop heureux de ne pas avoir à assumer les



Un choix entre une « Eglise de Pétain »
et une « Eglise de De Gaulle »

conséquences de la terrible défaite. Auréolé du prestige de la victoire de Verdun (1916), on pense que cet homme déjà âgé de 84 ans est le seul interlocuteur qui pourra en imposer aux Allemands et, en temporisant, rendre possible une reprise ultérieure des combats afin de délivrer le sol français. Pourtant, au fil des années de guerre, les français se divisent sur les manières de résister et une lutte fratricide s'engage à côté de celle contre l'ennemi commun. A partir de 1943, le général De Gaulle est définitivement reconnu par les Alliés et s'impose comme le chef des réseaux résistants de France. Le Maréchal, lui, a de plus en plus de mal à contenir la virulence des exigences allemandes mais se refuse à quitter la métropole et « brûle sa gloire » afin de limiter au maximum leurs exactions sur le sol français occupé.

Il n'est pas lieu ici de prononcer un jugement sur des événements historiques complexes, mais de comprendre le choix déterminant de Jacques Noyer à cette époque, « porté par les circonstances, encouragé par l'audace de certains chrétiens proches, je faisais un choix entre ce que j'aimais appeler l'Eglise de Pétain et l'Eglise de De Gaulle. » La première, selon lui, « cherchait à retrouver sa place en faisant porter la responsabilité de la défaite sur les francs-maçons, les communistes, et bientôt les juifs [...] elle se retrouvait dans la devise de l'Etat : « Travail, Famille, Patrie ». Pour garder un peu de paix, elle invitait à la docilité. » Son regard sur la seconde laisse transparaître ce qui sera sa posture future, « l'Eglise de De Gaulle était condamnée à la clandestinité, elle n'avait d'existence évidemment que dans le cœur de ses fidèles. Elle se reconnaissait dans la désobéissance et l'appel à l'engagement. Elle était choix, confiance, solidarité, au-delà des castes, milieux et écoles. La devise de la République « Liberté, égalité, fraternité » ne lui faisait pas peur. »

L'idée que Jacques Noyer se faisait de l'Eglise devait forcément conduire celle-ci à entrer en rébellion aux côtés de De Gaulle. Il ressentit une profonde déception lorsque son désir se heurta à réalité (le Saint-Siège lui-même maintint son ambassade auprès du Maréchal jusqu'en 1944), « l'idée de devenir prêtre m'avait habité depuis longtemps. Cet effondrement de l'Eglise de mon enfance avait découragé mon projet. » À partir de ce moment il décida de contribuer à façonner l'Eglise dont il rêvait, « pourtant, j'avais trouvé autour de moi quelques

éducateurs, quelques amis, quelques lectures qui présentaient le rêve d'une Eglise différente. Dans l'euphorie de la Libération, dans l'enthousiasme d'une France à relever, j'entrais au séminaire pour construire cette Eglise nouvelle. » Ce qu'il y a d'inquiétant dans cette conception, c'est que l'Eglise n'est pas considérée comme une société fondée par Dieu pour transmettre un enseignement immuable, mais davantage comme une œuvre humaine à modeler selon des idées temporelles. Elle peut évoluer dans tous les sens, se contredire avec son passé même, l'essentiel étant qu'elle réponde aux aspirations attribuées aux hommes à chaque époque donnée.²

Le choix de « l'Eglise de De Gaulle » impliquait donc nécessairement pour Jacques le choix « d'une Eglise nouvelle. » Il fut loin d'être le seul, car le rejet de la politique de Vichy jugée réactionnaire conduira les catholiques progressistes à rejoindre en masse le gaullisme considéré par eux comme plus ouvert à leurs projets. Les évêques et responsables catholiques en fonction durant l'Occupation vont connaître une purge massive à l'heure de la Libération par représailles pour leur loyalisme, « en 1945, le diocèse dans lequel j'entrais avait son évêque en prison », victime de l'Epuración, « et nous ne le vénérions pas comme un martyr. »

Au séminaire

En ces temps d'après-guerre, les vocations sacerdotales abondaient dans le diocèse d'Arras (250 séminaristes en 1947), « le séminaire de cette année-là était une caserne pleine à ras bord. Le grand bâtiment était trop petit pour accueillir chaque année les promotions fournies par les trois petits séminaires du diocèse. » L'état d'esprit est manifestement atteint par la tendance de « l'Eglise nouvelle » chère à Jacques, loin de se préparer à être des prêtres selon les normes traditionnelles éprouvées, il affirme que « nous voulions devenir des prêtres d'un nouveau style [...] les paraliturgies, les nouvelles approches du catéchisme, les audaces des prêtres-ouvriers, la partage de la vie spirituelle en équipe, tout cela nourrissait notre foi au moins autant que les exercices prévus par le règlement. » Cet amour prononcé pour les méthodes novatrices dans l'apostolat a toujours éveillé la prudence de l'Eglise car elle a suffisamment d'expérience pour savoir que cela peut aboutir aux pires erreurs. A chaque fois qu'elle a voulu opérer une réforme qui

jugeait bonne, elle s'est au contraire recentrée sur ses fondamentaux les plus traditionnels, en premier lieu le Saint Sacrifice de la Messe. On perçoit donc le danger de l'atmosphère nouvelle à laquelle adhère plein d'enthousiasme notre jeune séminariste. Plus grave encore, le corps enseignant du séminaire semble atteint par les idées néo-modernistes pourtant condamnées par le pape saint Pie X quarante ans plus tôt, « *les professeurs eux-mêmes n'étaient pas indifférents à ces rêves [...] Le professeur d'Écriture Sainte s'ouvrait à une exégèse critique du texte. Le professeur de théologie, qui présentait l'histoire des dogmes et des sacrements, cassait l'image statique d'une Eglise éternelle. Le professeur de philosophie, tout en nous présentant saint Thomas, montrait sa sympathie pour le personnalisme naissant, contribuant à entretenir chez nous l'espérance d'autre chose.* » Quelle responsabilité ont ces formateurs – déformateurs ? – dans la crise de l'Eglise actuelle ! Ils ont paisiblement « rêvé » et maintenant les jeunes générations en subissent les conséquences, ayant la tâche titanesque de relever, Dieu aidant, une Eglise dévastée et déboussolée. L'égoïsme d'une génération dévorée par l'orgueil des nouveautés se paye toujours chez les suivantes car l'héritage n'est pas transmis...

Pour bien comprendre, il faut savoir que le modernisme est un évolutionnisme doctrinal décrit par saint Pie X comme « l'égout collecteur de toutes les hérésies », d'autant plus périlleux qu'il se diffuse de façon sournoise. Avant Vatican II, les papes successifs essayèrent de déjouer son complot contre l'Eglise. Jacques Noyer, qui avoue franchement se sentir concerné, s'en souvient : « *Bien entendu, ces petits pas de travers avaient encore quelque chose de clandestin. Officiellement il n'y avait rien de changé. Rome ne devait rien savoir. Pas même l'évêque [...] Ce climat un peu hypocrite dans lequel nous avons grandi n'a pas été sans consé-*

quence par la suite. A chaque pas dans les ordres, il nous fallait prononcer le serment anti-moderniste, ce qui nous était de plus en plus difficile, mais que nous avons accepté dans la honte de nos consciences. » Les clercs modernistes, parjures devant Dieu, feront évidemment abolir la prestation obligatoire de ce serment anti-moderniste seulement deux ans après leur prise de pouvoir au concile Vatican II (en 1967), il n'est plus aujourd'hui en vigueur que dans les maisons de la Fraternité Saint-Pie X.

Jugé bon élève par de tels professeurs, l'abbé Noyer est ordonné prêtre le 2 juillet 1950 puis envoyé obtenir une licence de philosophie à l'Université grégorienne de Rome. Le but est d'en faire à son retour un professeur au Grand Séminaire, « *tout se serait sans doute passé ainsi si un incident n'en avait décidé autrement. Au séminaire français de Rome, un jour, un évêque français voit par hasard dans le courrier destiné aux séminaristes deux ou trois exemplaires d'Esprit et s'étonne que des séminaristes lisent cette revue* » - elle est en effet profondément subversive et n'a rien d'anodin - « *j'ai écrit à mon évêque. Ai-je été maladroit ? J'ai reçu une lettre incendiaire me reprochant de vouloir passer au-dessus de la décision de mon Supérieur et m'interdisant cette lecture.* » Mais Jacques trouve un complice moderniste bien placé, « *mon ancien professeur de philo, à qui je racontais cette algarade, m'a dit de transférer la revue à son nom et que je pourrais la trouver aux vacances. Il n'empêche que lorsque je suis rentré de Rome quelques mois plus tard, il ne fut plus question de me nommer au Grand Séminaire, mais je fus nommé professeur de philosophie dans un collège à l'autre bout du diocèse* » : durant onze ans il enseignera au collège d'Halfreingue à Boulogne-sur-Mer. Désormais il se sait repéré, « *pendant des années j'ai senti le soupçon sur moi* ».



Après le concile Vatican II, les portes vont s'ouvrir en grand à celui que l'on considérait comme suspect.



Jacques Noyer, inhumé le 11 juin 2020 dans la cathédrale d'Amiens.



Et le concile arriva

La mort du pape Pie XII en 1958 et l'élection de son successeur Jean XXIII furent lourdes de conséquences pour l'Eglise. Jusque-là Pie XII contint tant bien que mal la marée montante du modernisme, mais le « bon pape Jean » lui ouvrit les portes dans un esprit libéral et les suspects d'hier s'emparèrent des postes d'autorité pour répandre leurs idées, « avec la mort de Pie XII et l'arrivée de Jean XXIII, l'ambiance ecclésiale se transforma assez rapidement. Les rêveurs petit à petit osèrent dire au grand jour ce qu'ils murmuraient entre eux. Les croyants malheureux que nous étions se mirent à respirer à plein poumons. Très concrètement, un nouvel évêque me rappela au Grand Séminaire d'abord comme professeur de philosophie et très vite comme Supérieur. » Ce que l'Eglise avait toujours condamné se mit à être loué à partir du concile Vatican II (1962-1965) et ce qu'elle avait toujours loué n'allait pas tarder à être condamné, l'ère de la persécution pouvait commencer pour les catholiques fidèles à la Tradition multiséculaire de l'Eglise, ils allaient être sanctionnés comme les pires hérétiques.

Pour Jacques Noyer, l'apothéose des « rêveurs », a bien eu lieu à Vatican II. Le barrage catholique a cédé, c'est un triomphe qui dépasse ses espérances : « L'ouverture du concile, la conversion des évêques qui s'y opéra, le nouveau regard porté sur la liturgie, le ministère, la Parole de Dieu, la mission dans le monde, tout cela mettait joie et enthousiasme dans mon cœur de croyant. La vague de l'aggiornamento dépassait de loin mes petits rêves que je croyais audacieux. Rome en quelques mois, devenait le moteur du changement au lieu d'être le centre de l'inertie. » Rome, en quelques mois, devint occupée par les modernistes, exit les vingt

siècles de Tradition. Le comble fut alors de voir les révolutionnaires masqués, apôtres de la rébellion contre l'autorité dans l'Eglise, devenir une fois leurs erreurs triomphantes, les chantres de l'obéissance à Vatican II, « les petits révoltés que nous pensions être devenaient les plus zélés et les plus obéissants du concile. En quelques années, je me retrouvais parmi les principaux témoins du concile, mobilisés pour le mettre en acte. »

C'est ainsi que l'on va démolir l'Eglise depuis les postes d'autorité et au nom de l'obéissance, ce que Mgr Lefebvre n'hésita pas à nommer « le coup de maître de Satan ». Jacques Noyer ne s'en cache d'ailleurs pas et avoue avec cynisme : « comme tout changement décidé d'en haut, celui-ci montrait des résistances, mais les gens depuis des siècles avaient l'habitude d'obéir. On leur disait qu'ils devaient maintenant parler et ils opinait sans rien dire. » Son propos montre que le concile répondait dans ses aboutissements aux aspirations portées par un certain courant, mais non aux besoins réels du peuple chrétien qui, généralement fort peu enthousiaste des nouveautés, déserta d'ailleurs discrètement les églises : « La réception du concile a sans doute été marquée par cette difficulté majeure : on changeait les habits mais les moines ne bougeaient guère. »

Les révolutionnaires ne maîtrisent généralement pas toutes les conséquences de leurs actes et doivent se méfier des retours de flammes : « Il nous est arrivé de nous retrouver contraints de jouer les pompiers alors que nous voulions mettre le feu. Les événements de Mai 68, par la violence des contestations, par la folle anarchie des rêves et des projets, nous amenaient à prendre le camp de l'ordre et de l'autorité [...] On commença à avoir peur de ce que nous réalisions. Les appels à la prudence se multiplièrent : N'allez pas trop vite ! ». Jacques Noyer n'ignore pas la réaction des catholiques de Tradition, mais, mettant de côté cette fois-ci son dogme de la tolérance, il choisit de la traiter par le mépris le plus complet : « Mgr Lefebvre organisait sa contre-Eglise et initiait le schisme que l'on sait. » Ce désir d'ostraciser ainsi à tout prix les prêtres et les fidèles perplexes est révélateur d'un certain état d'esprit : il faut impressionner, terroriser, pour empêcher toute résistance.

Et le concile chancela

En 1987, Jacques Noyer est nommé évêque d'Amiens, « quand, après dix ans comme curé de paroisse, je fus appelé à partager le ministère épiscopal, je trouvais encore pour m'accueillir à l'assemblée des évêques les artisans du concile, toujours aussi porteurs de l'Esprit Conciliaire. C'étaient leurs voix qu'on entendait. » Les postes-clés sont alors aux mains des apôtres de « l'Eglise nouvelle ». Mais voilà, Mgr Noyer déplore un abandon progressif au fil des années de l'ardeur initiale, il faut dire que les effets se font cruellement sentir... « Mais très vite, des voix plus jeunes, témoins d'une nouvelle époque sans doute, ont remplacé les premières. Le concile Vatican II perdait de son actualité et les papes qui se sont succédés ont doucement encensé le concile pour mieux l'enterrer », ce jugement est sûrement un peu sévère car Jean-Paul II comme Benoît XVI se sont efforcés d'en appliquer les principes, par exemple lors de la réunion

interreligieuse d'Assise en 1986 ou encore lors de la prière à la Mosquée Bleue d'Istanbul en 2006. Malgré tout, les actes spectaculaires du pape François cachent mal le fait que le concile perd indéniablement du terrain dans l'Eglise et s'essouffle avec le temps, ne serait-ce que faute de combattants, les conciliaires les plus convaincus étant généralement âgés. Mgr Noyer est lucide devant le constat qui s'impose à lui, « nous ne pouvons éviter, même si nous cherchons à le cacher, d'admettre avoir perdu une bataille. Certes on ne reviendra jamais tout à fait comme avant. L'Eglise est sortie de la chrétienté [...] mais le rêve qui m'a poussé à m'engager en 1945 se reconnaît mal dans ce que je trouve très souvent dans l'Eglise d'aujourd'hui. Si je ne réagis pas, je vais rejoindre la masse de désespérés qui ont quitté l'Eglise pour rejoindre le réalisme du monde. » Le modernisme est encore aux commandes mais - trop fin pour l'ignorer - il sent que la dynamique est en faveur de la Tradition et que l'Eglise finira bien par retrouver son état normal, ce que nous appellerions la « bonne santé ».

Une bataille perdue, mais pas encore la guerre

Au soir de sa vie, Mgr Noyer dresse le bilan, « voilà quinze ans que j'ai quitté la responsabilité d'un diocèse. Je me retrouve spectateur d'une histoire dont je fus un acteur engagé [...] Je me retrouve hors course et mon avis n'a plus de poids. Il m'arrive encore d'applaudir aux entreprises et aux succès de mes jeunes frères qui continuent à porter l'Eglise dans les méandres de l'actualité. Mais j'ai le droit d'être sincère et d'avouer que nous avons perdu. » Oui, perdu car « la génération sortie de la guerre avec l'envie de changer les choses disparaît lentement et le paysage retourne à sa tradition. » Prophète, il ajoute : « Le jour de mon enterrement, quelqu'un sauvera mon honneur en disant : « En son temps il n'avait pas tout à fait tort ! Il a courageusement été fidèle à ses illusions ! Prions pour lui : tout le monde peut se tromper ! » Mais dans la célébration, les clercs auront chassé les laïcs du chœur, on communiera sur la langue, les chants seront réservés aux chanteurs et les femmes prépareront le lunch pour ceux qui se seront déplacés de loin. »

Après le bilan, l'analyse : « Mais reconnaître son échec n'a d'intérêt que si on essaye de le comprendre. Il m'apparaît comme une évidence que nous n'avons pas pris la bonne méthode. » Mgr Noyer va-t-il nous livrer un remord, une conversion ? Que nenni ! Son seul regret est de n'avoir pas été assez détaché de la Tradition de l'Eglise - oui ! - jusque dans sa structure et sa pratique même, son examen de conscience est celui d'une inconscience : « Nous avons espéré qu'un concile ait assez d'autorité pour changer le peuple chrétien. Nous avons cru qu'on pouvait changer les choses d'en haut, par décret, en définissant les choses comme elles devaient être. J'ai moi-même passé trop de temps à décrire l'Eglise de mon cœur devant une Eglise engoncée dans ses habitudes. On a voulu réussir Vatican II avec les méthodes de Vatican I. Pour oser du nouveau, il a fallu prouver que ça s'était déjà fait [...] Le concile paraissait avoir l'audace que lui donnait l'Esprit, il tremblait à vrai dire à l'idée d'offenser le passé. On voulait passer le gué mais jamais

MGR NOYER EN BREF

17 avril 1927	Naissance au Touquet
1939 - 1945	Seconde guerre mondiale
1945 - 1950	Séminariste à Arras
2 juillet 1950	Ordonné prêtre pour le diocèse d'Arras
1950 - 1952	Etudes à Rome
1952 - 1963	Professeur de philosophie à Boulogne-sur-Mer
1962 - 1965	Concile Vatican II
1963 - 1970	Directeur du grand séminaire d'Arras
1967	Nommé vicaire épiscopal
1976 - 1987	Curé du Touquet
31 octobre 1987	Nommé évêque d'Amiens
13 décembre 1987	Sacre épiscopal
10 mars 2003	Démission pour limite d'âge
1995 - 2004	Membre du Conseil pontifical pour les migrants
2 juin 2020	Décès à Rang-du-Fliers
11 juin 2020	Obsèques à la cathédrale d'Amiens où il est inhumé

sans perdre pied, sans s'appuyer sur le sol des certitudes. Au milieu du gué, on s'est affolé, et le gros de la troupe a regagné la rive. Les quelques audacieux qui avaient traversé se sont trouvés perdus, isolés : ils avaient quitté l'Eglise sans le vouloir. » On n'a pas été assez modernistes, voilà la cause de l'échec du modernisme...

Mgr Noyer n'a pourtant pas perdu sa volonté hardie, « la tentation à mon âge est de continuer le combat avec quelques anciens combattants. On peut ensemble chanter l'espoir commun qui nous portait et critiquer les jeunots sans expérience qui détruisent le peu que nous avons réussi. Je ne pense pas que cette attitude de vieux bougon soit utile à quelque chose. » Sa mélancolie laisse place à une vague d'espoir car « la figure du pape François se lève à l'horizon. Il porte lui aussi le rêve d'une Eglise libérée [...] Il ne parle plus guère du concile et n'en fait jamais un argument d'autorité. » Aurait-il tiré les leçons de l'échec des anciens pour mieux faire avancer la cause moderniste ? L'ancien évêque d'Amiens se plaît à le penser, « il m'aide à comprendre notre erreur : nous voulions faire la leçon au peuple de Dieu pour le changer selon notre rêve, changer la doctrine pour la rendre moderne. Nous restions quoi que nous pensions à l'intérieur de l'Eglise. Même un texte aussi ouvert que *Gaudium et Spes* demeurait un document interne. » Le pape argentin, lui, va beaucoup plus loin, « avec François, on attend que l'Eglise change simplement en entendant les cris et les prières du monde [...] Ma foi au Christ retrouve ainsi un nouvel élan. Nous avons perdu une bataille mais nous n'avons pas perdu la guerre. Le combat continue. » À bon entendeur, salut ! ■

1. Jacques Noyer, *Le goût de l'Évangile*, TempsPrésent, 2020.

2. Saint Pie X, Encyclique *Pascendi Dominici Gregis*, du 8 septembre 1907 : « La doctrine des modernistes, comme l'objet de leurs efforts, c'est qu'il n'y ait rien de stable, rien d'immuable dans l'Eglise. »

Ecône, séminaire de l'espoir

Au milieu des montagnes du Valais, en Suisse, été fondée une œuvre qui transmet le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire.

ENTRETIEN AVEC L'ABBÉ BERNARD DE LACOSTE LAREYMONDIE, DIRECTEUR DU SÉMINAIRE D'ECÔNE

Le Rocher : Monsieur l'abbé, depuis deux ans, vous dirigez le séminaire d'Ecône qui est non seulement un lieu de formation sacerdotale mais aussi le cœur et le symbole d'un combat pour la foi et pour l'Eglise depuis cinquante ans. Comment vivez-vous cette expérience et votre rôle de directeur ?

Abbé de Lacoste : Mgr Lefebvre écrit dans les statuts de la Fraternité que la fonction de directeur de séminaire « est la seule fonction que Notre Seigneur ait voulu remplir ostensiblement au cours de ses trois années de vie publique ». C'est donc une mission magnifique et en même temps délicate. Bien menée, cette fonction doit contribuer à la restauration de l'Eglise par la restauration du sacerdoce. Au contraire, menée avec légèreté, elle conduit à des désastres. Il est particulièrement enthousiasmant de former des prêtres en se fondant sur la doctrine du Magistère constant de l'Eglise et de saint Thomas d'Aquin. Nous

avons là le contre-poison du modernisme qui a contaminé les hommes d'Eglise à tous les niveaux. Ainsi, les jeunes prêtres qui sortent d'Ecône ont en main tous les instruments nécessaires pour conduire les âmes sur le chemin du ciel.

Ecône est un lieu particulièrement émouvant, parce que c'est là que des milliers de jeunes gens ont reçu les ordres mineurs et majeurs des mains de Mgr Lefebvre d'abord, et de ses successeurs ensuite. Je suis heureux de former des prêtres à l'endroit même où, avec l'approbation de l'Eglise, a été fondée une œuvre qui transmet le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire.

Dans la crise des vocations qui frappe « l'Eglise conciliaire », on critique, souvent à juste titre, en ce qui concerne le discernement des qualités spirituelles, humaines et psychologiques des candidats au séminaire, l'emploi de critères plutôt larges, avec

d'inévitables retombées négatives pour le futur. Quels sont les critères utilisés par la Fraternité ? Et quel est le « bassin naturel » des vocations de la Fraternité ?

Les critères utilisés par la Fraternité sont ceux que l'Eglise a toujours utilisés dans le discernement des vocations sacerdotales. Mentionnons spécialement, parmi les aptitudes exigées, un jugement droit, une vertu de chasteté solide, une piété virile, un bon équilibre psychologique, un cœur généreux, un caractère docile mais ferme et décidé. Il est vrai que l'Eglise manque de prêtres. Mais ce n'est pas une raison pour admettre aux sacerdoce des candidats inaptes. L'Eglise préfère la qualité à la quantité.

Comme dans toute l'histoire de l'Eglise, le terreau le plus propice à l'éclosion des vocations est la famille profondément catholique. Lorsque des parents vivent en bonne harmonie et s'efforcent, avec la grâce de Dieu, de donner une éducation



L'abbé de Lacoste veille à la bonne formation des futurs prêtres de la Fraternité Saint-Pie X.

vraiment chrétienne à leurs enfants, en leur montrant l'exemple de toutes les vertus, et en priant en famille tous les soirs, alors les conditions sont réunies pour que ce foyer donne à l'Église des prêtres ou des religieuses.

La vie dans un séminaire peut être considérée selon trois aspects principaux : la piété, l'étude et la vie de communauté. Comment s'harmonisent ces différents aspects durant les années de séminaire à Ecône ?

La vie au séminaire n'est pas cloisonnée. Les études sont toutes orientées vers le sacerdoce et donc nourrissent la piété du séminariste. La vie de communauté, avec ses joies et ses difficultés, donne l'occasion de pratiquer la vertu de charité et prépare le futur prêtre à sa future vie en commun dans un prieuré.

Comment se déroule une journée type au séminaire ?

Le séminariste se lève à 6h00 chaque matin. Il est à l'église à 6h30 pour l'office de prime, suivi de 25 minutes de méditation, de la messe et de l'action de grâce. Le déjeuner est pris à 8h00, en silence. De 9h00 à 12h00, le séminariste suit trois heures de cours, avant l'office de

sexe à 12h15 et le dîner à 12h30. Il bénéficie ensuite d'une heure de récréation. L'après-midi est consacrée à l'étude personnelle dans la cellule ou à la bibliothèque. A 18h00 est donné un cours de chant grégorien, avant la conférence spirituelle à 18h30 et le chapelet à 19h00. Le souper est pris à 19h30. Il est suivi d'une récréation et du chant des complies à 20h45. Le séminariste se couche au plus tard à 22h00. Le mercredi après-midi, des randonnées en montagne sont organisées pour les volontaires.

Quels sont les sortes de candidats ? Des jeunes qui sont entrés directement au séminaire après les études secondaires ? Ou plutôt des vocations tardives qui ont quitté une activité professionnelle ? Ou alors des étudiants universitaires ? Et comment s'adaptent-ils par rapport à leur passé ?

Il n'existe pas de profil type du séminariste. Certains entrent au séminaire après leur bac, d'autres ont suivi plusieurs années d'études universitaires, certains ont même exercé une profession pendant un certain temps. Mais tous ont en commun d'avoir renoncé au monde et à ses séductions pour devenir de

saints prêtres et sauver les âmes. La variété des expériences passées est enrichissante pour tous.

Sur le plan doctrinal, certains séminaristes ont toujours vécu dans la tradition catholique. D'autres l'ont découverte plus tard. Le récit de leur conversion est toujours intéressant. Il prouve que l'action miséricordieuse de la Providence est toujours actuelle.

Le monde extérieur à la Tradition prétend, parfois, que le style de vie de nos séminaires promeut une séparation du « monde » vu comme une distraction dont il faut tenir éloignés les séminaristes. Pour les mêmes observateurs, cette attitude face au monde aurait des retombées négatives au moment de l'apostolat. Comment répondez-vous à une telle affirmation ?

Il est vrai que le séminariste, pendant ses six années de formation, est séparé du monde. Le séminaire ressemble un peu à un monastère. Loin de l'agitation et de l'excitation du monde, le séminariste peut ainsi prier et étudier dans la paix, le silence et l'union à Dieu. De même que le Christ a vécu caché 30 ans à Nazareth, et qu'il s'est retiré 40 jours dans le désert, avant de



La Très Sainte Vierge Marie, mère du prêtre.

commencer sa vie publique, de même le futur prêtre a besoin de se préparer à sa mission sublime en vivant retiré et caché. C'est dans la mesure où le prêtre est saint, uni à Dieu, qu'il répand avec abondance les grâces sur les âmes. Cette séparation du monde favorise donc l'apostolat.

Il ne faut pas considérer le ministère sacerdotal comme un activité purement humaine. Le pape Pie XII l'a bien expliqué : « La condition essentielle de la fécondité apostolique, c'est la sanctification personnelle de l'apôtre, le souci généreux et constant de sa vie intérieure, l'union de l'âme sacerdotale avec le Seigneur par une vie de prière et de sacrifice. Cette vie, quand elle est intensément vécue, opère des miracles dans le domaine du travail apostolique. »¹

En plus, il est faux de dire que les jeunes prêtres ignorent tout du monde actuel. Les vacances, surtout l'été, sont l'occasion pour les séminaristes d'aider les prêtres dans leur apostolat.

Pouvez-vous nous indiquer trois qualités indispensables pour un prêtre ?

Mgr Lefebvre disait : « Pour sauver les âmes, il ne faut pas croire que c'est le prêtre le plus intelligent qui y

parviendra le mieux, mais ce sera le plus saint »². Or les principaux obstacles à la sainteté sont les trois concupiscences : l'avarice, l'impureté et l'orgueil. Le prêtre doit donc surmonter ces obstacles par la pratique des trois conseils évangéliques : il doit être pauvre, chaste et obéissant.

Par la pauvreté, il est détaché des biens de la terre, ce qui lui permet de s'attacher aux vrais biens, les biens éternels : la grâce et les vertus. Il peut ainsi s'occuper de ses fidèles d'une façon désintéressée.

Par la chasteté, le prêtre est détaché des plaisirs de la chair et donne son cœur à Jésus-Christ de façon totale, sans partage. Il peut ainsi aimer ses fidèles d'un amour de charité surnaturelle.

Par l'obéissance, le prêtre est un instrument docile dans les mains de Dieu, par l'intermédiaire de son supérieur ecclésiastique. Il peut ainsi exercer son ministère d'une façon conforme à la volonté de Dieu et non à sa manière personnelle de voir.

Que conseillez-vous à un jeune homme qui pense être appelé par Dieu au sacerdoce ? Que doit-il faire concrètement ?

Si un jeune homme pense que Dieu l'appelle à être prêtre, il ferait bien

de suivre une retraite spirituelle. C'est en effet un moment privilégié pour mieux comprendre ce que Dieu attend de nous. Ensuite, il est bon de se confier à un prêtre sage, pour lui demander conseil. Si l'avis de ce prêtre est favorable, il est utile d'aller passer quelques jours au séminaire de Flavigny, en France. En attendant, ce jeune homme doit être capable d'user des nouvelles technologies de façon vertueuse. De nombreux jeunes sont sourds à l'appel de Dieu, ou bien entendent cet appel mais ne parviennent pas à y répondre, parce qu'ils sont esclaves de leur smartphone. L'impureté diffusée par internet tue de nombreuses âmes. C'est le plus grand obstacle aux vocations sacerdotales. Seule une vie de prière et de mortification donne à l'âme la force de dominer ces instruments. La dévotion à la sainte Vierge Marie, mère du prêtre, est irremplaçable. ■

Source : *Le Rocher*, bulletin du District de Suisse de la FSSPX / Site du Séminaire Saint-Pie X

Notes :

1. Lettre au cardinal Siri, archevêque de Gênes, le 18 juillet 1955.
2. Conférence spirituelle du 29 mars 1984.

LES PERFECTIONS DE DIEU

PAR LE CHANOINE ARISTIDE BOULOUMOY (1898)

Demande — Qu'est-ce que Dieu ?

Réponse — Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, créateur et souverain Seigneur de toutes choses.

Le mot Dieu, en latin *Deus* et en grec θεός, signifie l'Être infini, éternel, dont la grandeur et les perfections surpassent tout ce que nous pouvons voir ou imaginer. Les Juifs l'appelaient *Jehovah*, c'est-à-dire *Celui qui est*, nom sous lequel Dieu lui-même s'était désigné à Moïse.

D. — Pourquoi dites-vous que Dieu est un pur esprit ?

Je dis que Dieu est un pur esprit, parce qu'il n'a point de corps et qu'il ne peut être vu de nos yeux, ni touché de nos mains.

C'est la notion de Dieu que nous donne Jésus-Christ lui-même lorsqu'il dit à la Samaritaine : *Dieu est esprit.*² Mais comment concilier cette doctrine avec certains passages de la Sainte-Ecriture où il est dit : *Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les nations...*³ *Que vos oreilles, Seigneur, soient attentives à ma prière...*⁴ *La voix du Seigneur brise les cèdres...*⁵ *De sa main il pèse les montagnes*⁶ ? Les écrivains sacrés ont voulu simplement se mettre à la portée de notre intelligence, qui a besoin d'images sensibles pour comprendre les choses inaccessibles aux sens. Mais en réalité, Dieu est pur esprit, et il s'est montré sous une forme empruntée et non tel qu'il est en lui-même.

D. — Qu'entendez-vous en disant que Dieu est infiniment parfait ?

R. — En disant que Dieu est infiniment parfait, j'entends qu'il possède toutes les perfections et que ses perfections n'ont point de bornes.

On appelle perfection une qualité qui rend meilleur celui qui la possède. Dieu a toutes les perfections et dans un souverain degré. Les

Saint Louis, roi de France, ayant adressé au sénéchal de Joinville la question : *Qu'est-ce que Dieu ?* en reçut cette belle réponse : « Sire, c'est si bonne chose, que meilleure ne peut être.¹ »

perfections de Dieu s'appellent aussi attributs. On les divise en deux classes : les attributs *négatifs* et les attributs *positifs*.

I. Attributs négatifs. Ce sont ceux par lesquels on exprime l'absence d'une imperfection. Il y en a quatre :

1. La *simplicité*, qui exclut de Dieu toute composition. Dieu est pur esprit.

2. L'*immutabilité*, qui éloigne de Dieu toute idée de changement. Dieu ne peut rien acquérir ni rien perdre, puisqu'il est infiniment parfait. Il ne modifie pas ses volontés ; les variations que lui prête l'Écriture-Sainte ne sont que par rapports à nous. Vous avez l'œil sain, par exemple : la lumière vous est agréable ; vous avez l'œil malade : elle vous fatigue. Est-ce la lumière qui a changé ? Non, c'est votre œil. De même, vous êtes juste : Dieu est bien disposé à votre égard ; vous êtes pécheur : Dieu vous retire son amour. Qui a changé ? C'est vous ; quant à Dieu, éternellement il aime le bien, éternellement il déteste le mal.

3. L'*immensité*, qui nous représente Dieu sans terme et sans limite dans l'étendue.

4. L'*éternité*, qui exclut de Dieu le commencement, la succession et la fin.

II. Attributs positifs. Ils expriment en Dieu la présence d'une perfection réelle. On les distingue :

1. En attributs *opératifs*, qui sont le principe des actes divins. Il y en a trois : l'*intelligence*, la *volonté* et la *toute-puissance*.

2. En attributs *moraux*, qui sont comme les vertus de Dieu. Voici les principaux : la *sagesse*, par laquelle Dieu agit toujours pour des fins dignes de lui ; la *bonté*, qui porte

Dieu à faire du bien à ses créatures. Elle est si grande, que nous sommes accoutumés à dire : le *bon Dieu*. Selon ses diverses fonctions, elle s'appelle *clémence, patience, miséricorde*. Enfin, la *sainteté*, qui désigne la rectitude de la volonté divine ; elle a pour conséquence la *justice*, qui consiste à punir le péché et à récompenser la vertu.

3. Au troisième rang des attributs positifs, on place la *Providence*, dont nous parlerons plus loin.

Cet exposé des perfections divines nous amène à conclure qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu, parce qu'il ne peut y avoir qu'un seul être *infiniment parfait*. Deux dieux *égaux* ne seraient Dieu ni l'un ni l'autre, car ils manqueraient d'une perfection essentielle : celle de n'avoir point d'égal, d'être au-dessus de tout. De deux dieux *subordonnés* l'un à l'autre, le plus puissant seul aurait en partage la divinité : la chose est évidente par elle-même.

Les Manichéens (sectateurs de Manès, qui vivait au III^e siècle), voulant expliquer le mélange du bien et du mal qui existe dans le monde, avaient imaginé deux dieux : l'un principe du bien, et l'autre, principe du mal. Il est facile de prouver que ce système n'explique rien. En effet, ces deux principes, ces deux dieux, sont-ils égaux ou non ? Dans le premier cas, comme deux forces égales et contraires se détruisent, il ne devra y avoir dans le monde ni bien ni mal. Est-là ce que nous voyons ? Dans le second cas, si c'est le principe bon qui l'emporte, il n'y aura que du bien dans le monde ; si c'est le principe mauvais, il n'y aura que du mal. Or, l'expérience l'atteste, le bien et le mal sont toujours mêlés ici-bas. L'hypothèse des Manichéens tombe donc ainsi d'elle-même.

Si l'on nous demande pourquoi le mal existe dans un monde créé par Dieu, nous répondrons simplement qu'il est la conséquence de l'abus de liberté accordée à l'homme.

D. — Dieu a-t-il toujours été ?

R. — Oui, Dieu a toujours été et il sera toujours.

En d'autres termes, Dieu est *éternel*. Le philosophe Boèce⁷ définit ainsi l'éternité : « la possession parfaite et simultanée d'une vie qui n'a ni commencement ni fin. » Elle diffère de l'*immortalité*, en ce que celle-ci n'exclut pas le commencement. Ainsi notre âme est immortelle, mais non éternelle.

1. *Dieu a toujours été*. « Quel est l'âge de Dieu, dit Tertulien, sinon l'éternité⁸ ? » Si Dieu avait eu un commencement, il dépendrait de celui qui l'aurait créé, par conséquent il ne serait pas Dieu.

2. *Dieu sera toujours*. En effet, comment Dieu pourrait-il cesser d'être ? D'où lui viendrait sa fin ? D'une cause extérieure ? Mais il est souverainement indépendant et supérieur à tout ce qui existe. De lui-même ? Mais comment ? Par nécessité ou par libre choix ? Ni l'un ni l'autre n'est possible : Dieu n'a el lui-même aucune cause de décadence ; d'autre part, il ne peut point s'anéantir librement car, étant l'être *nécessaire*, il ne saurait vouloir ce qui renferme contradiction : exister et ne pas exister.

D. — Où est Dieu ?

R. — Dieu est partout : au ciel, sur la terre et en tous lieux.

Le saint roi David exprimait admirablement cette vérité, lorsqu'il s'écriait : *Seigneur, où irai-je pour me dérober à votre Esprit, et où fuirai-je pour me cacher à votre visage ? Si je monte dans le ciel, vous y demeurez : si je descends dans l'enfer, vous y êtes présents. Si je prends, dès le matin, les ailes de l'aurore pour aller demeurer aux extrémités de la mer, votre main même m'y conduira et ce sera votre droite qui me soutiendra dans ma course. J'ai dit : peut-être les ténèbres me cacheront-elles à vos yeux. Mais la nuit même devient toute lumineuse pour me découvrir à vous dans mes plaisirs. Car les ténèbres n'ont aucune obscurité pour vous et la nuit est aussi claire que le jour.*⁹

Dieu est en tous lieux, mais il n'est renfermé nulle part ; il est infiniment au-delà des limites de l'univers. On peut ici s'adresser deux questions : 1. Comment Dieu est-il en enfer ? Il y est par l'exercice de sa puissance et de sa souveraine justice. 2. N'est-il pas inconvenant de dire, par exemple, que Dieu se trouve dans la boue du chemin ? Non, car Dieu, pur esprit, n'est pas plus souillé par cette fange impure que le rayon de soleil qui tombe sur elle.

D. — Dieu voit-il tout ?

R. — Oui, Dieu voit tout ensemble le passé, le présent, l'avenir et jusqu'à nos plus secrètes pensées.

La science de Dieu est infinie. A proprement parler, il n'y a pour Dieu ni passé, ni avenir : tout est présent à ses yeux. *Aucune créature*, dit l'Apôtre saint Paul, *ne lui est invisible ; tout est découvert à son regard*¹⁰. Il voit ce que nous pensons : il sait même ce que nous ferions si nous nous trouvions dans telle ou telle circonstance. Mais cette science de Dieu ne détruit-elle pas notre liberté ? Nullement, car Dieu voit nos actions telles qu'elles sont, c'est-à-dire libres. Du haut d'une tour, je vois un homme qui va se jeter dans un précipice ; la prescience que j'ai de son acte enlève-t-elle quelque chose à la liberté de sa détermination ? Absolument rien. Ainsi l'homme agit librement, même sous le regard de Dieu.

CONCLUSIONS PRATIQUES

1. Habitons-nous à voir Dieu dans les merveilles de la nature, et, à l'exemple des saints, servons-nous de tous les êtres de la création pour nous élever à Dieu et faire monter vers lui l'hymne de notre reconnaissance.

2. Dans nos tentations et dans nos épreuves, disons-nous à nous-mêmes, pour nous encourager à la vaillance : Dieu me voit. ■

Source : *Manuel d'instruction religieuse*, chanoine Bouloumoy, 1898.

Notes :

1. *Mémoires*, Ch. IV.

2. *S. Jean*, IV, 24.

3. *Ps. LXV*, 7.

4. *Ps. CXXIX*, 2.

5. *Ps. XXVIII*, 5.

6. *Is. XL*, 12.

7. Boèce, philosophe romain (470-524)

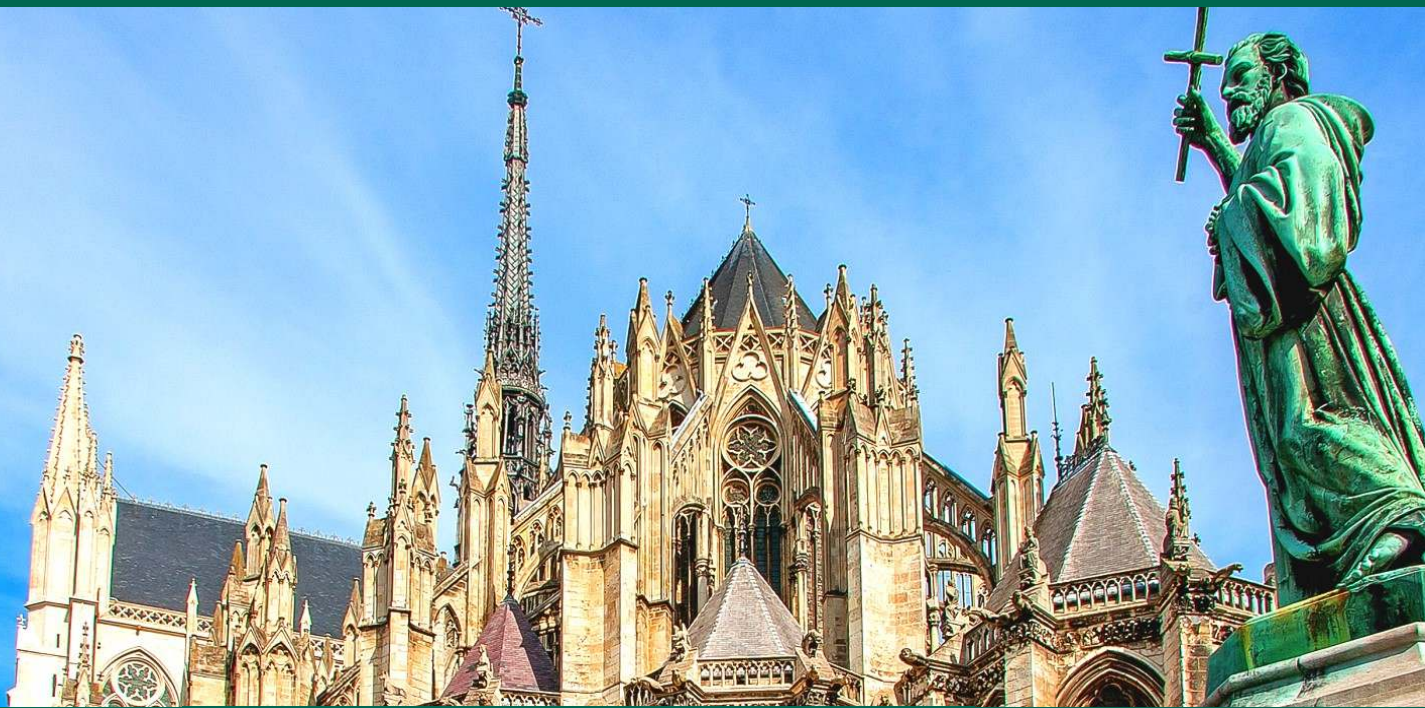
8. *Contre Hermogène*, C. IV.

9. *Ps. CXXXVIII*, 7-12.

10. *Hébr. IV*, 13.

LA TRADITION CATHOLIQUE,

Pour que le Christ règne en Picardie



RETROUVEZ-NOUS SUR LAPORTELATINE.ORG

LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Elle est une société de prêtres catholiques fondée par Mgr Marcel Lefebvre en 1970. Son but essentiel est la formation de bons prêtres par les moyens que l'Eglise a toujours employés : le saint sacrifice de la Messe dans son rite de toujours, la prédication de la foi et de la morale catholiques, la dispensation de la grâce par les sacrements de l'Eglise, la doctrine catholique puisée aux meilleures sources, la vie en commun dans la charité et la prière. Ses membres se dévouent sur tous les continents du monde et dans les œuvres les plus diverses : séminaires, ministère paroissial au sein de prieurés, écoles primaires et secondaires, enseignement supérieur, maisons de retraites spirituelles, aumônerie de religieuses, missions, œuvres de charité.

La FSSPX : 3 évêques, 680 prêtres, 135 frères, 210 sœurs, 80 oblates, 220 séminaristes.



NOS ECOLES DANS LES HAUTS-DE FRANCE

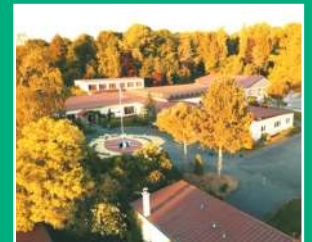


Ecole Notre-Dame

Tenue par les mères dominicaines de Saint-Pré
Primaire pour garçons et filles
62300 Eleu-dit-Lauwette / Tel. 03 21 75 51 67

Ecole St-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Tenue par les prêtres de la FSSPX
Secondaire pour garçons — Pensionnat
62690 Camblain-l'Abbé / Tel. 03 21 22 00 04



Cours Notre-Dame des Victoires

Tenu par les mères dominicaines de Saint-Pré
Secondaire pour filles — Pensionnat
Primaire pour garçons et filles
02120 Le-Hérie-la-Viéville / Tel. 03 23 61 00 83

QUEL OFFRANDE POUR ?

L'Eglise accomplit gratuitement ses fonctions. Mais elle a besoin de chaque don pour vivre. Il est proposé les montants suivants :

Baptême : 50 €	Intention de messe :
Mariage : 200 €	- une messe : 18 €
Sépulture : 180 €	- neuvaine : 180 €
	- trentain : 720 €



CHAPELLE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LA CHARTE DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE MGR LEFEBVRE DU 21 NOVEMBRE 1974



Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Eglise.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-mêmes ou un ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème » (Gal. 1,8).

On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. A messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Eglise charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Eglise Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.